

Communauté d'agglomération

PARIS-SACLAY

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération

édito



2020-2023 : ces trois dernières années ont confirmé le dynamisme particulier de notre agglomération, qui s'impose comme un territoire de plus en plus en vue, à la pointe de l'excellence et de l'innovation. Comme en témoigne la première édition de Paris-Saclay Summit, choose science, qui a eu lieu le 29 février et 1^{er} mars 2024, avec une centaine de scientifiques et d'experts du monde entier et plus de 2 600 visiteurs, venus échanger et débattre sur les enjeux actuels de la science et ses nombreuses implications techniques et sociétales.

Les secrets de cette réussite territoriale sont pluriels : évidemment notre jeunesse, notre cadre de vie, la vitalité de nos entreprises, la qualité de notre offre académique...

Mais aussi notre capacité à faire travailler les gens ensemble, à créer des alliances et des partenariats, à faire converger des ambitions à la base différentes au service d'une même volonté de faire progresser notre territoire.

Notre raison d'être au sein de l'agglomération Paris-Saclay est d'accompagner et amplifier cette dynamique : de soutenir les talents, d'initier les grandes transitions en cours (notamment dans le domaine écologique), d'assurer la fiabilité des grands services publics d'équilibre (transport, assainissement, aménagement...), de porter haut et fort la marque « Paris-Saclay » pour attirer de nouveaux investisseurs et de nouvelles entreprises.

Autre exemple d'engagement fort : l'aide à nos communes, avec un dispositif de services communs mutualisés, qui s'est considérablement développé depuis trois ans. L'agglo a été parmi les pionniers dans ce domaine, et nous sommes clairement dans le top 5 national en termes de mutualisation et d'intégration des services. L'enjeu étant d'aller encore plus loin dans les mois qui viennent, avec de nouvelles compétences autour du numérique et de la gestion de flux.

Ce rapport d'activité 2023 rend hommage à l'action quotidienne des élus, cadres et agents de l'Agglomération au service de nos communes et des 320 000 habitants de notre territoire.

Merci à eux pour leur engagement si précieux ! Grâce à eux, l'aventure Paris-Saclay n'a pas fini de nous étonner !

Grégoire de LASTEYRIE

Président de la Communauté
d'agglomération Paris-Saclay
Maire de Palaiseau

en chiffres


180 000
emplois
salariés

124
lignes de bus

DONT 23
NAVETTES





19
gares



4 522 hectares


d'espaces naturels
protégés



318 308
habitants


73 m²

d'espaces verts
par habitant
ouverts au public

390 km
D'AMÉNAGEMENTS
cyclables




2 lignes
RER




17
conservatoires
communaux et intercommunaux
dans toute l'agglomération




54%
du territoire
composés d'espaces
naturels et agricoles


15%
de la recherche
publique et privée
sont réunis sur le cluster

25 500
entreprises



dont artisans, commerçants,
et professions libérales

1 gare TGV



MASSY ↔ LYON
en 2 heures (TGV)


30
médiathèques
dans les 27 communes
de l'agglomération

sommaire



6
développement
économique

32
mobilités

20
emploi

42
numérique

26
jeunesse

48
aménagement

78
politique
de la ville et
action sociale

58
transition
écologique

86
culture,
tourisme
et sport

68
déchets

72
eau potable
et réseaux
hydrauliques

96
mutualisation
des services

100
services
fonctionnels



développement économique



De la valorisation des idées d'entreprises au développement d'une entité, de l'installation au recrutement, de la mise en réseau aux opportunités d'affaires, l'agglo propose une offre de services sur l'ensemble du parcours entrepreneurial.



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Favoriser l'émergence de nouvelles activités, développer et diffuser les innovations sur le territoire, attirer durablement de nouvelles entreprises, le développement économique au profit de l'emploi local est l'une des priorités stratégiques de la Communauté d'agglomération.

Le 21 et le 30 : deux espaces de coworking qui font le plein

Véritables connecteurs, le 21 et le 30 proposent des animations, conférences et temps conviviaux tout au long de l'année. Entrepreneurs, travailleurs indépendants, salariés, étudiants... en 2023, ils étaient 27% de plus à fréquenter les espaces et à bénéficier d'un environnement collaboratif, stimulant propice au réseautage, au développement business et échange de compétences. Ainsi, ce sont près de 200 coworkers qui ont participé à la trentaine d'ateliers proposés tout au long de l'année (co développement IA, stratégie de contenus réseaux sociaux...). En 2023, à l'instar du « débrief du 30 » organisé à Massy, les coworkers du 21 ont lancé « le café du 21 » : un temps dédié aux synergies et aux collaborations.



////// les Afters du 30

Les Afters du Trente

Cet événement permet à 6 startups à fort potentiel du territoire de pitcher devant des investisseurs et Business Angels. En 2023, ce rendez-vous business s'est déroulé le 7 décembre au Trente, devant 40 personnes. L'objectif : stimuler le développement économique et encourager l'émergence de nouvelles entreprises dynamiques.



Digitalisation des entreprises

L'agglomération accompagne au quotidien les entreprises du territoire vers le digital (comment être présent sur les réseaux sociaux, anticiper les obligations légales comme la dématérialisation des devis, factures, tickets...). En 2023, l'agglomération a mené, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, 22 diagnostics de maturité numérique, autant de coachings individuels pour les commerçants et 4 ateliers thématiques. D'autres actions sont menées dans le même sens avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne.

Parcours d'accompagnement du créateur d'entreprise

En 2023, l'agglomération a accompagné près de 150 créateurs d'entreprise. Ce parcours d'accompagnement trimestriel s'appuie sur 6 ateliers correspondants à chaque étape du parcours de création (construire son offre de service, valider son modèle économique, les fondamentaux pour communiquer, les outils financiers, pitcher son projet...). L'agglomération entend apporter un soutien complet et personnalisé tout au long de la démarche de création, de développement voire de la transmission d'entreprise. D'autres services viennent compléter ces ateliers (permanences d'experts et conférences hebdomadaires). Cet accompagnement prend la forme de rdv individuels ou collectifs. Il s'appuie sur le réseau de partenaires du territoire.

Booster l'économie de proximité

En 2023, l'agglomération a poursuivi son partenariat avec l'association Initiative Essonne. L'objectif est d'accompagner et de financer par des prêts à taux zéro les entreprises locales. Ainsi, au cours des 19 comités organisés sur le territoire, 32 projets se sont vus accordés près de 820K€ de prêts d'honneur pour 9,5M€ injectés dans l'économie locale. Grâce à cet accompagnement, 104 emplois ont été créés/maintenus sur le territoire. Cette action participe activement au maintien et à la proximité de nos commerces locaux.

Les Rendez-vous de l'entrepreneuriat et du rebond by Orly Paris®

Organisés le 16 novembre 2023, avec le soutien de la Région, les Rendez-vous de l'entrepreneuriat et du rebond d'Orly-Paris sont l'événement interdépartemental phare de la création d'entreprise du Sud francilien. L'agglomération y a animé deux ateliers : « Étude de marché » et « Trouver son local idéal ».

Fête des entrepreneurs

L'agglomération, en co-organisation avec le Réseau Entreprendre Essonne, a animé les « Pitches des entrepreneurs ». Cette collaboration, qui s'est déroulée le 5 juillet 2023, a rassemblé près de 70 dirigeants du territoire. Les pitches ont permis de découvrir les entreprises de Paris-Saclay accompagnées par le Réseau Entreprendre Essonne, de détecter des opportunités d'affaires tout en offrant des moments d'échanges, de réseautage et d'inspiration aux côtés des entrepreneurs locaux.

CONNECTER LES TALENTS

L'accompagnement des entreprises et plus particulièrement des jeunes entreprises est déterminant pour pérenniser les nouvelles activités sur le territoire. L'agglomération déploie des solutions adaptées et leur propose des rendez-vous pour développer leurs affaires et des événements pour se connecter à l'écosystème de Paris-Saclay.



Summer Event de la French Tech Paris-Saclay

Afin de fédérer la communauté des startups du territoire, les structures d'accompagnements des startups et les étudiants, l'agglomération a co-organisé avec la communauté French-tech Paris-Saclay, son summer event. Celui-ci s'est tenu le 4 juillet 2023, dans un contexte festif, au sein du Playground à Palaiseau. Au programme : des stands permettant de valoriser les solutions des startups, des espaces de networking et des jeux collectifs.

Les « Pitch » entreprises au Data center

En novembre 2023, l'agglomération, le promoteur Spirit entreprise et le data center Data 4 situé à Marcoussis ont boosté l'écosystème local en invitant de jeunes startups du territoire à pitcher et partager leurs solutions lors d'un événement unique de consultation pour Data 4. En quelques minutes, 9 entrepreneurs ont pu présenter leur savoir-faire et leur technologie.

Paris-Saclay Connexion

Plus de 500 chefs d'entreprises du territoire ont participé aux Paris-Saclay Connexion, la rencontre des entreprises dans les pôles économiques ou parcs d'activités : le 9 février au siège de Carrefour à Massy, le 30 mai sur la Zone industrielle d'Igny et le 22 juin sur le parc d'activités de Courtabœuf. Le 12 octobre, une édition spéciale de Paris-Saclay Connexion, axée sur les « Aides et Subventions aux entreprises », organisée en partenariat avec la Région Île-de-France, l'ADEME et France 2030 a rassemblé plus de 250 participants à AgroParisTech.



Paris-Saclay Rugby Tour

Initiation au rugby et réseautage sont les maîtres mots de ces 3 afterworks sportifs organisés par l'agglomération. Autour d'initiations et d'un grand tournoi de rugby touch, l'objectif est de favoriser la création et l'animation de réseau entre les entreprises, les demandeurs d'emploi et les étudiants. En 2023, plus de 180 personnes et 28 entreprises y ont participé.

91 d'Or

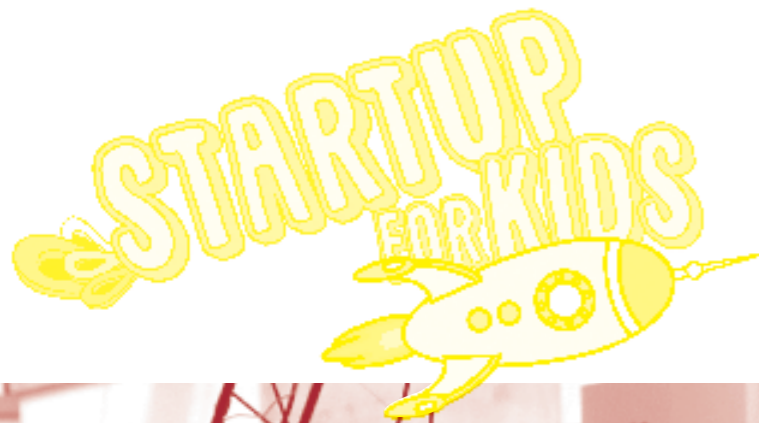
Organisés par le MEDEF, les 91 d'Or récompensent les entreprises de l'Essonne sur une thématique différente chaque année (« L'entreprise, cœur de la société » en 2023). Deux entreprises du territoire ont été mises à l'honneur en décembre 2023 : KHIMOD à Wissous et GENERALE ENERGIE à Massy.



Mentorat « Grands-comptes / Startups »

La promotion « 2023 » du Mentorat de Startups / collaborateurs ETI et Grands Comptes a été lancée le 3 octobre. Cette action est pilotée par l'agglomération, en partenariat avec WILCO (accélérateur d'innovation). Ce mentorat consiste en un accompagnement d'une durée de 3 mois pendant lesquels mentor et mentoré se rencontrent, participent à des sessions de travail et échangent régulièrement. 14 startups ont bénéficié de ce dispositif en 2023.

ENCOURAGER ET SENSIBILISER À L'INNOVATION



Startup For Kids 2023

Les 16 et 17 avril à CentraleSupélec, les jeunes de 8 à 15 ans ont pu s'initier aux innovations de demain grâce aux animations proposées par des startups, associations, laboratoires dédiés à l'Edtech (technologies de l'éducation). Un franc succès avec 1 800 visiteurs accueillis dont 500 scolaires.



Participation au salon BioBoston

Du 4 au 8 juin 2023, l'agglomération a participé au plus grand salon mondial dédié aux biotechnologies à Boston : BioBoston.

Au sein du pavillon France et aux côtés de partenaires tels que Medicen, l'Institut Pasteur, Génopole ou l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay, l'agglomération a pu mettre en avant l'écosystème scientifique du territoire et les opportunités d'investissement pour les entreprises étrangères.

Techinnov

Chaque année, la Communauté d'agglomération participe à l'évènement TECHINNOV, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne. Cet évènement Business&Innovation s'est déroulé le 28 mars 2023 au Parc floral de Vincennes. Il a permis de mettre en relation 6 startups du territoire avec des grands groupes afin de leur apporter de la visibilité.



Rencontre avec des doctorants étrangers

Le 30 novembre 2023, l'agglomération a participé à une rencontre conviviale d'information avec des chercheurs et doctorants étrangers, organisée par l'Université Paris-Saclay, au sein de CentraleSupélec. À cette occasion, elle a présenté ses missions, ses liens avec les communes qui la composent et les services qu'elle offre aux habitants.

L'agglomération devient membre de la Fondation de l'Université Paris-Saclay

En 2023, l'agglomération devient membre fondateur de la nouvelle Fondation de l'Université Paris-Saclay (accompagnement de chaires, de projets philanthropiques, projets transversaux de l'Université...) et participe au lancement du club RSE. Objectif : créer un écosystème exceptionnel pour accélérer la feuille de route RSE des entreprises du territoire.



Le mois de l'innovation publique

À l'occasion du mois national de l'innovation publique, 4 capsules vidéo ont été réalisées et diffusées afin de valoriser les initiatives portées par les agents de l'agglomération en matière d'innovation publique.

////// Extraits des vidéos du mois de l'innovation publique ////



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le dynamisme économique d'un territoire dépend de son attractivité. En 2023, de nombreuses actions ont été menées pour attirer et favoriser l'installation de nouvelles entreprises. C'est un gage d'emploi et de développement d'un territoire.

Soutien au TEDx Paris-Saclay

Cet évènement contribue au rayonnement et à l'identité du territoire. Il traite des sujets scientifiques présents sur le plateau et permet de connecter des espaces innovants entre eux (universités, grandes écoles, startups, PME, grands groupes, incubateurs, etc.). L'édition 2023 s'est déroulée le 1^{er} juillet au Palais des Congrès de Massy avec plus de 600 participants.

Participation au salon international des professionnels de l'immobilier (MIPIM)

Le MIPIM a rassemblé en mars 2023 plus de 22 000 participants de 90 pays différents. La participation de l'agglomération a permis de valoriser la dynamique du territoire, d'attirer les investisseurs et de présenter les projets immobiliers en cours. Les atouts de Paris-Saclay sont valorisés à travers une plaquette d'attractivité : INVEST IN PARIS-SACLAY.

Opération de revitalisation du territoire (ORT)

En 2023, la convention ORT a été approuvée en conseil communautaire. D'une durée de 5 ans, elle a pour objectif de faciliter, par un ensemble de mécanismes réglementaires, la rénovation des logements, locaux commerciaux et artisanaux du tissu urbain et de créer un cadre de vie attractif propice au développement du territoire sur le long terme. Ce dispositif concerne particulièrement 10 communes le long de l'axe routier RN 20. Un plan d'action opérationnel sera déployé sur les communes concernées courant 2024. Sur le volet habitat, une stratégie d'intervention est en cours à Massy, Longjumeau et sur les villes de la RN 20.



maMob

Déploiement de maMob' dans les parcs d'activités Paris-Saclay

En 2023, l'agglomération poursuit le déploiement de la solution maMob' dans les parcs d'activités de Courtabœuf, Igny, Palaiseau et « Portes d'Orly » (Champlan/Chilly-Mazarin/Longjumeau/Massy/Wissous) : recueil de diagnostics, organisation de comités mobilités chargés d'élaborer de plans d'actions adaptés...

Redynamisation des centres-villes

Dans le prolongement des travaux engagés dans le cadre de la stratégie d'aménagement commercial, 12 communes ont pu bénéficier de diagnostics et propositions de développement en vue de la redynamisation des centres-villes. Plusieurs outils et actions ont également vu le jour en 2023 : guide d'accueil du commerçant, plaquette schéma commercial...



Travaux de requalification du parc d'activités IGNY-ENTREPRISES

Le parc d'activités d'Igny fait l'objet d'un réaménagement complet de ses espaces publics afin d'améliorer le cadre de vie des usagers. Les travaux débutés en novembre 2022, ont été finalisés en 2023 : reprise des chaussées, aménagement de 50 places de stationnement, création d'un nouveau plan de circulation et d'une signalétique. L'agglomération a également largement investi sur le plan environnemental : désimperméabilisations des sols, gestion des eaux pluviales, réhabilitation des réseaux et installation d'un éclairage public économe.



Salon MIPIM



zoom sur...

L'AGGLO « TERRITOIRE D'INDUSTRIE »

Le programme Territoires d'industrie a pour ambition de soutenir les territoires les plus industriels du pays dans leur démarche de reconquête industrielle, en tant que volet territorial de la politique industrielle. Ce programme est coordonné par une équipe mixte relevant d'une part du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires au travers de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et, d'autre part, du Ministère de l'Économie, des Finances et la Souveraineté industrielle et numérique au travers de la Direction générale des entreprises (DGE). À l'issue d'une consultation nationale menée en partenariat avec les régions, l'agglomération a été nommée « Territoire d'industrie » le 9 novembre 2023.

Objectifs : créer un terrain fertile au développement de l'industrie sur le territoire par la mobilisation de tous les acteurs, accompagner la transition vers une industrie verte, développer les filières et savoir-faire industriels, accélérer les implantations industrielles et les créations d'emplois dans les bassins.

Travaux de requalification des parcs d'activités de Palaiseau

Les parcs d'activités des Glaises et Émile Baudot font l'objet d'un réaménagement complet de leurs espaces publics, afin d'améliorer le cadre de vie des usagers. Après une large démarche de concertation et une réunion de lancement, le 29 mars avec les entreprises des zones concernées, les travaux ont débuté en avril 2023 avenue du 1^{er} mai, rues Léon Blum et Ambroise Croizat. Ils se poursuivront jusqu'en 2025. Un dispositif d'information en temps réel a été mis en place via l'application WhatsApp.

ECOPARK de Champlan

Projet phare pour le territoire, l'ECOPARK de Champlan (30 Ha) est le seul parc d'activités en création prévu au schéma de l'offre économique de l'agglomération. Son développement s'appuie sur l'arrivée de la nouvelle station du T12 Express « Champlan Pré de Paris ». Les études menées en 2023 ont pour objectif de concevoir un quartier d'activités innovant tourné vers l'écoconstruction et l'économie verte, avec une attention particulière sur l'insertion urbaine, paysagère et environnementale.

Club des managers

Toujours dans la perspective de développer l'attractivité des centres-villes/bourgs, de partager les expériences/bonnes pratiques et construire des projets communs, l'agglomération a organisé 3 rencontres en 2023 rassemblant commerçants et managers de centres-villes. Ces rencontres sont l'occasion de découvrir les acteurs de proximité et de favoriser les interactions locales.

zoom sur... ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE : UNE STRATÉGIE POUR LE TOURISME

L'année 2023 a été pour la politique d'attractivité du territoire l'occasion d'écrire sa stratégie touristique et son plan d'actions pour les années à venir. 3 filières clés ont été identifiées, atouts de notre territoire : tourisme nature et culturel, tourisme d'affaire, tourisme scientifique et technique.

Pour déployer le plan d'action, l'agglomération se réorganise en interne pour formaliser une direction dédiée, pilote de l'action de l'office de tourisme. Déjà réalisés : la formalisation de boucles de randonnées et la création de leurs supports de promotion, un clip promotionnel touristique, une programmation estivale, un livrable d'étude et le lancement d'un SADI (schéma d'accueil et de diffusion de l'information).

La stratégie touristique est un levier fort pour le dynamisme économique et l'attractivité territoriale des communes de l'agglomération.

Soutenir les commerces de proximité

L'agglomération a lancé en décembre 2023 le jeu digital « Un Noël gagnant à Paris-Saclay ». Les habitants pouvaient être chaque jour tiré au sort et gagner un bon d'achat à dépenser chez les commerçants du territoire. Au total, 147 commerces ont participé à l'opération et 950 € ont été dépensés dans leurs boutiques. Cette initiative a contribué à dynamiser la fréquentation et à encourager les habitants à soutenir le commerce local.



Signature du PPA Courabœuf
le 31 août 2023



Projet partenarial d'aménagement Courtaboeuf (PPA)

Le PPA de Courtabœuf a été signé en août 2023. Il s'agit du premier Projet Partenarial d'Aménagement à l'échelle d'un parc d'activités en France. Ce projet rassemble 13 partenaires pour mettre en œuvre 44 actions visant à améliorer l'attractivité et le fonctionnement de ce parc d'envergure régionale. Conclu sur une durée de 10 ans, le PPA se veut exemplaire tant sur sa gouvernance que sur la performance de ses actions, notamment au plan environnemental.

Nouvelle dynamique des parcs d'activités Nord de l'agglo

Les communes de Wissous, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Champlan et Massy ont approuvé en 2023 un schéma directeur à l'échelle des 10 parcs d'activités regroupés au nord du territoire de l'agglomération, sur une emprise de 470 Ha, en connexion immédiate avec la métropole du Grand Paris et l'aéroport d'Orly. L'objectif est de définir une nouvelle identité commune et un nouveau positionnement économique.

Signalétique des parcs d'activités

L'agglomération poursuit son programme d'équipement des parcs d'activités communautaires comprenant le jalonnement routier et l'implantation d'une signalétique. Ce projet se développe en plusieurs phases et a concerné en 2023, les parcs d'activités d'Igny et de Palaiseau.

Ateliers Immobiliers d'entreprise Paris-Saclay

Ces ateliers sont proposés dans le cadre de formations organisées par des partenaires tels que Orly international, Capitale French tech Paris-Saclay, Wipse ou le Trente.

zoom sur... **LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**

Le Conseil de développement de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CODEV) est une instance de démocratie participative constituée de 59 membres bénévoles issus de la société civile. Il est constitué d'une gouvernance et d'une assemblée qui interagissent de façon permanente avec les élus communautaires. Les travaux qu'il mène visent à enrichir les politiques publiques dans une démarche prospective et 2023 a été une année riche en nouveaux projets. Saisine sur le schéma directeur cyclable, stratégie touristique, contrat local de santé, stratégie en matière d'IA, bilan mi-parcours du PCAET et bien d'autres.

Cette année a été l'occasion également de rencontres et notamment celle dédiée à la présentation du nouveau Groupe Hospitalier Nord Essonne par son équipe de direction ou encore l'intégration du CODEV Paris Saclay au Conseil économique et social du Département. Toutes ces actions et contributions sont retranscrites et à retrouver dans le bilan d'activité du CODEV ou dans les avis en ligne sur le site de l'agglomération.



emploi



////

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay agit pour l'emploi en partenariat avec l'association MEIF (Maison Emploi, Insertion et Formation Paris-Saclay). Située à Villebon-sur-Yvette, la MEIF dispose de 4 antennes, à Chilly-Mazarin, Les Ulis, Longjumeau et Massy.

////

Semaines des usages numériques

Du 10 au 24 octobre 2023, la MEIF Paris-Saclay a co-organisé les Semaines des usages numériques avec l'agglo, l'association CATON et un collectif d'acteurs œuvrant pour l'inclusion numérique. Ces semaines ont permis d'amorcer des échanges sur les usages numériques, de rendre visible les initiatives locales, de mettre à jour le référencement des acteurs et d'accompagner les publics sur le sujet. Au total, 492 personnes ont bénéficié des 7 tables rondes et 51 ateliers proposés.

/// Ateliers autour du numérique ///



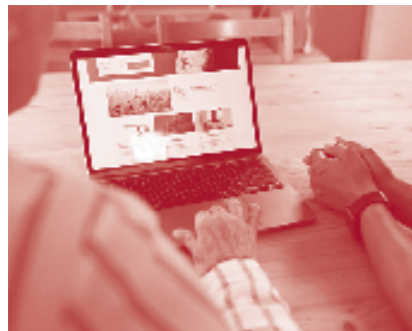
Passerelle vers les formations aux métiers du numérique

Lauréate de l'appel à projet Innovation financé par la Grande École du Numérique en 2023, la MEIF a pu proposer aux demandeurs d'emploi de suivre une passerelle vers les formations aux métiers du numérique, pour élargir leurs choix professionnels. 4 métiers étaient visés : développeur web et web mobile, responsable d'animations numérique, technicien de maintenance informatique et codage et programmation. Grâce à la mobilisation et à l'implication des partenaires locaux, des immersions en milieu professionnel et des rencontres entre les organismes de formation et des entreprises du territoire ont été organisées.



Lutter contre l'illectronisme

« La place du Numérique », situé au cœur du quartier Massy-Opéra, est un lieu accessible gratuitement à tous les habitants du territoire. Animé par la MEIF Paris-Saclay, ce lieu est le fruit d'une volonté mutuelle entre l'agglo, la ville de Massy et le bailleur Résidence Yvelines Essonne, de déployer un espace qui propose des activités allant de l'appui à la lutte contre l'illectronisme à la promotion et la formation vers des métiers porteurs de la filière du numérique. En 2023, la place du numérique a permis 3220 accompagnements toutes activités confondues (ateliers de médiation numérique, passerelles vers les formations aux métiers du numérique, permanences d'accès aux droits PIMMS médiation Antony, Club de jeux vidéo Outseeders).



7612
usagers de la
en 2023



Han'parkour Emploi

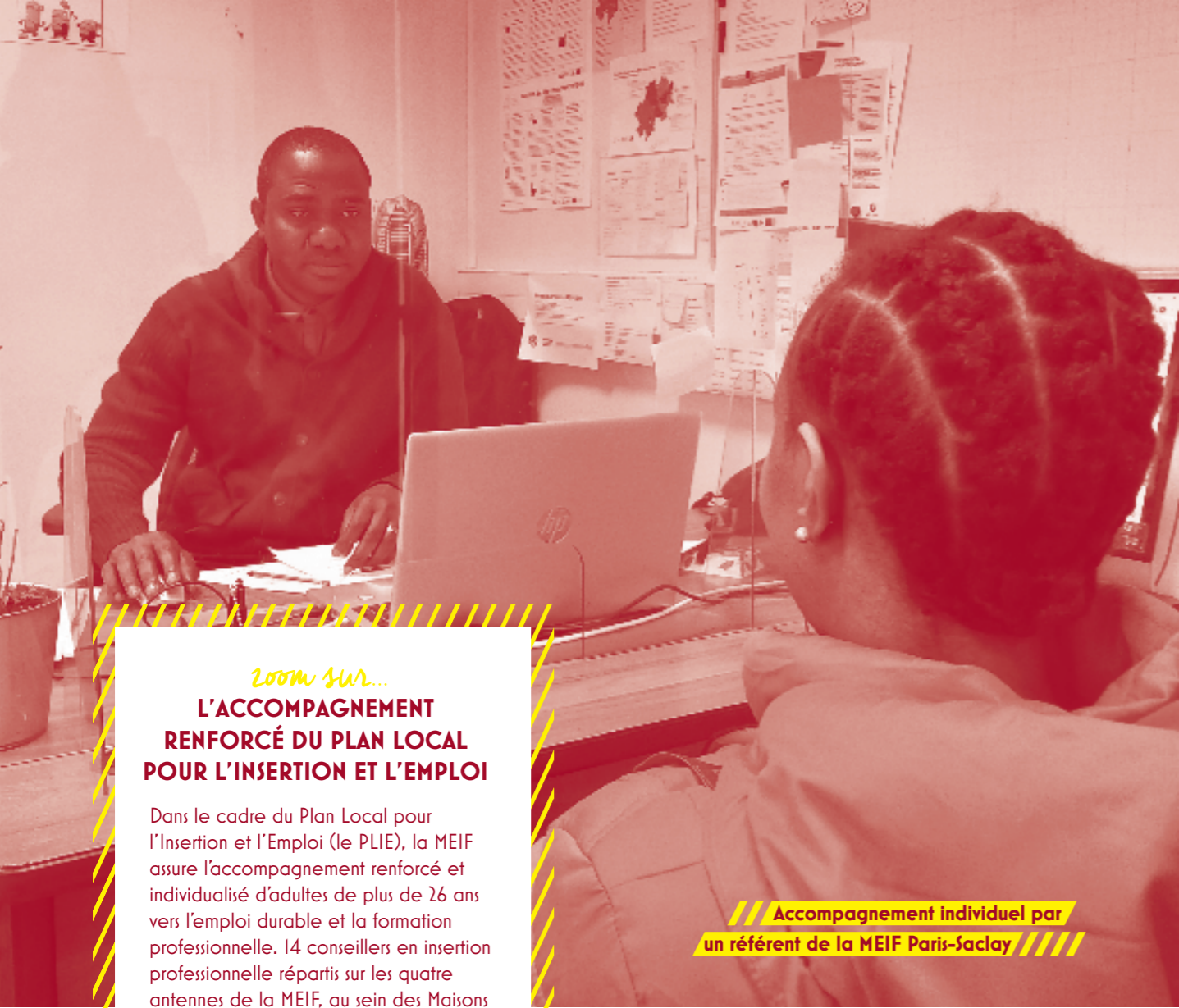
Le dispositif Han'Parkour Emploi, vise à remobiliser par le biais de l'activité sportive adaptée, des jeunes et adultes en situation de handicap reconnu ou non reconnu en Qualité de Travailleurs Handicapés, repérés par la Mission Locale VITA-LIS et la MEIF Paris-Saclay. L'objectif est de les amener vers une reprise de confiance en leurs capacités et une acceptation de leur handicap pour mieux s'épanouir et déclencher par la suite, une étape de parcours d'insertion socioprofessionnelle plus facilement. En 2023, 40 personnes ont bénéficié de cet accompagnement.

Événements sur les antennes emploi de la MEIF Paris-Saclay

Tout au long de l'année 2023, une programmation d'événements (sessions de recrutements, informations collectives, webinaires, ateliers, immersions professionnelles, visites d'entreprises, forums) en lien avec les partenaires de l'emploi du territoire ont eu lieu au sein des antennes emploi de la MEIF. Cela a permis la mise en relation de 880 habitants du territoire, en recherche de solutions professionnelles sur 77 actions avec les entreprises du territoire, les collectivités locales et les opérateurs de compétences (organismes de formations, OPCO) notamment sur les métiers en tension.



/// Journées Nationales d'Action contre l'illectronisme ///



zoom sur...
**L'ACCOMPAGNEMENT
 RENFORCÉ DU PLAN LOCAL
 POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (le PLIE), la MEIF assure l'accompagnement renforcé et individualisé d'adultes de plus de 26 ans vers l'emploi durable et la formation professionnelle. 14 conseillers en insertion professionnelle répartis sur les quatre antennes de la MEIF, au sein des Maisons des Solidarités de Palaiseau, des Ulis et Massy et au Service emploi de la Communauté de communes du Pays de Limours, accompagnent respectivement 100 à 120 demandeurs d'emploi par an. En 2023, 1520 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

/// Accompagnement individuel par un référent de la MEIF Paris-Saclay ///

**Médiation au cœur de quartiers
 politique de la ville**

La MEIF intervient auprès des habitants en difficulté d'insertion et non connus des institutions. En 2023, 9 médiateurs en insertion professionnelle ont déployé des opérations permettant de favoriser les recrutements. Des job datings réguliers, permanences juridiques liées à l'emploi, code de la route accéléré, ateliers numériques, « sas de remobilisation » ont ainsi été mis en place aux Ulis, Longjumeau, Massy, Villebon et Chilly-Mazarin.



**Forum Emploi Sport
 et Diversité Paris-Saclay**

Le 13 octobre 2023, l'agglo, la MEIF, le Service Public de l'Emploi, SANOFI et l'Agefiph organisaient le tout premier Forum de l'Emploi Sport et Diversité Paris-Saclay. Le forum proposait 160 offres d'emploi et de formation vers les métiers en tension. 348 entretiens ont été réalisés.



/// Forum Emploi Sport et diversité ///

Duoday

La MEIF Paris Saclay, en partenariat avec le Club FACE Paris-Saclay et VITA-LIS, a participé à l'action nationale du DUODAY, le 23 novembre 2023. Durant cette journée, 13 personnes en situation de handicap ont été accueillies dans des entreprises du territoire et ont composé un duo avec un collaborateur pour une immersion dans son quotidien professionnel.



**Plateforme d'appui
 aux transitions professionnelles**

L'agglo et la MEIF au côté de Grand-Orly Seine Bièvre et Orly International, portent une Plateforme territoriale d'appui aux transitions professionnelles « Transitions Collectives ». Cette plateforme permet aux salariés volontaires, dont les emplois sont fragilisés, de se former pour se reconvertir vers les emplois porteurs du territoire. En 2023, plus de 900 entretiens avec des dirigeants d'entreprises de Paris-Saclay ont été réalisés.

Nos Quartiers ont des Talents (NQT)

L'agglo a conventionné, avec l'association NQT, qui accompagne vers l'emploi les jeunes diplômés Bac+3 et plus, issus de milieux modestes. Des permanences et des actions de parrainage ont été proposées, l'objectif étant d'apporter aux jeunes du territoire concernés, le réseau, élément essentiel. En 2023, plus de 100 jeunes du territoire ont pu bénéficier de cet accompagnement.



jeunesse



////

40 % des habitants de l'agglomération ont moins de 30 ans. Élèves, étudiants, jeunes professionnels, ils sont une chance pour notre territoire. Notre mission est d'aider cette « génération Paris-Saclay » à grandir, apprendre, s'épanouir et trouver sa vocation. C'est l'enjeu de la politique jeunesse dont l'agglomération a fait l'une de ses priorités.

////



Forum «rencontre orientation»

Organisée par l'agglomération le 7 janvier 2023, en partenariat avec l'Université Paris-Saclay, le lycée Parc de Vilgénis, le CFA ISCIO et le Centre d'Information et d'Orientation de Massy, la rencontre orientation a permis de répondre aux questions de plus de 300 parents et futurs étudiants présents sur les différents cursus postbac et le fonctionnement de la plateforme ParcoursSup.

Participation aux festivals d'accueil de rentrée des étudiants

Les 4 et 28 septembre 2023, l'agglomération a participé aux journées de rentrée de l'école d'ingénieur TelecomParis et de l'Université Paris-Saclay. L'occasion de faire connaître aux nouveaux étudiants les services proposés par l'agglomération.

1^{er} Salon de l'Étudiant Paris-Saclay

Le 2 décembre 2023 a eu lieu le 1er Salon de l'Étudiant Paris-Saclay, co-organisé par l'agglomération et le groupe l'Étudiant, au Palais des Congrès de Massy. Avec 21 établissements et 2 pôles académiques présents, plus de 3000 jeunes ont pu s'informer sur l'ensemble des formations disponibles après le baccalauréat et en poursuite d'études, dans l'écosystème de Paris-Saclay.

Forum de l'apprentissage

À l'occasion du forum de l'apprentissage de l'Université Paris-Saclay, les 24, 25 et 26 mai 2023, l'agglomération partenaire du concours « Mon apprentissage en 180 secondes » a participé au jury et récompensé les vainqueurs.



//// Mon apprentissage en 180 sec. ////

Journée de l'entrepreneuriat étudiant

Organisée par l'Université Paris-Saclay, l'agglomération, la Pépite PEIPS et Start in Saclay, le 23 mars 2023, cette journée a permis de valoriser les projets entrepreneuriaux (produit ou service) portés par les étudiants et doctorants des établissements académiques du territoire à travers un concours de pitches et un salon entrepreneurial. Un événement qui soutient le développement de start-up et fait rayonner l'écosystème entrepreneurial étudiant du territoire. Cette année, une soixantaine de projets/start-up étaient présentés.

Signature de la convention avec l'Université Paris-Saclay

Le 11 octobre 2023, l'agglomération et l'Université Paris-Saclay ont signé une convention-cadre de partenariat pour développer leur collaboration et contribuer à l'attractivité du territoire. Cette convention vient renforcer un partenariat déjà existant.

Salon de l'Étudiant Paris-Saclay



//// Ecla job dating



Ecla Job Dating

La 2^e édition du Job Dating a eu lieu le 30 mars à la résidence Ecla de Palaiseau. Étaient conviés entreprises et étudiants pour proposer et identifier des offres d'emploi, alternance, stage, etc. Au total, 23 entreprises et 400 visiteurs ont participé et plusieurs dizaines de contrats ont été signés.



Missions locales Vitalis

En 2023, l'agglomération a renouvelé son soutien financier aux missions locales Vitalis. Elles agissent auprès des jeunes de 16 à 25 ans, rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle, afin de leur permettre de surmonter les blocages qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Cette année, 3 142 jeunes ont été suivis.

Concours À Pleine Voix

Afin de favoriser l'art oratoire, la prise de parole en public et la confiance en soi, l'agglomération a organisé la deuxième édition du concours d'éloquence À Pleine Voix. 85 jeunes issus de 19 communes du territoire ont pris la parole sur le thème de la fraternité. La grande finale s'est déroulée au Théâtre de la Passerelle à Palaiseau devant plus de 300 spectateurs qui cette année avait l'opportunité de voter pour leur coup de cœur.

Animation du Réseau des Acteurs Jeunesse

Depuis 2023, l'agglomération anime le Réseau des Acteurs Jeunesse du Nord-Ouest Essonnien (REAJ). Cette initiative permet de réunir régulièrement les acteurs locaux qui œuvrent pour la jeunesse (associations, entreprises ou collectivités territoriales). Cette année, 2 réunions ont été organisées et ont mobilisées 48 participants et 28 structures.

Plateforme Klaro

Dans sa démarche volontariste de soutien à la jeunesse, l'agglomération Paris-Saclay, en partenariat avec les 27 communes du territoire, a financé 500 comptes Klaro (anciennement Toutes mes aides) pour les jeunes de 17 à 25 ans résidant sur le territoire. En quelques clics, cette plateforme permet de tester son éligibilité à près de 1 500 aides nationales, régionales, départementales et locales dans une multitude de domaines (logement, bourses, santé etc...). En 2023, 61 jeunes ont pu en être bénéficiaires.

Soutien à l'école de la deuxième chance

Chaque année l'agglomération soutient financièrement l'École de la deuxième chance. Cette association accueille des jeunes de 16 à 25 ans, avec ou sans bac et les aide à entrer dans le monde du travail grâce à des stages et une formation individualisée et rémunérée. 213 stagiaires ont bénéficié de cet accompagnement en 2023. 66 % d'entre eux en sont sortis avec une formation, un CDD ou un CDI.



////// Finale du concours

À Pleine Voix 2023

mobilités



Au cœur de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité du territoire, les transports sont un volet essentiel de l'action communautaire. En lien avec les autorités régionales compétentes, l'agglomération agit pour faciliter les déplacements, l'accès aux pôles d'emploi, aux gares et aux infrastructures de circulations douces et aux services. L'agglomération poursuit ses efforts et son soutien pour l'intermodalité des moyens de transport et développe de nombreuses actions pour conjuguer mobilité et environnement.



DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE BUS ET NAVETTES

La Communauté d'agglomération participe à l'organisation des transports en commun, comme interlocuteur privilégié d'Île-de-France Mobilités. Sur les 86 lignes de bus qui irriguent le territoire, 47 d'entre elles sont cofinancées par l'agglomération. Elle gère et finance par ailleurs 23 lignes de navettes gratuites.



Renforcement des lignes 18/19 et 91-08

En 2023, l'agglomération a accompagné et relayé les évolutions d'offre des lignes 18/19 et 91-08. Elle a également accompagné le transporteur dans la mise en place de déviations accompagnant les grandes phases de travaux sur le réseau, ainsi que la gestion des situations de crise.

Renforcement des lignes pour les communes le long de la RN20

L'agglomération a participé aux échanges avec le nouveau transporteur Transdev et fait le lien avec les communes concernées, dans le cadre de la procédure de marché lancée par Île-de-France Mobilités. La Délégation de Service Public n°25 a été mise en place le 1^{er} août 2023 et concerne une partie des communes de l'est du territoire (le long de la RN20).

Fédérer pour développer de nouvelles offres de bus

L'agglomération a travaillé en 2023 à la construction, avec les communes, d'un système de rabattement des lignes de bus vers les lignes de métros 14 et 18, le T10 et le T12. Elle a appuyé l'ensemble des demandes des communes auprès d'Île-de-France Mobilités. En parallèle, l'agglomération a participé aux différents échanges organisés par Île-de-France Mobilités sur le développement d'offres concernant la desserte du futur Groupe Hospitalier Nord Essonne à Corbeville, et celle du secteur de Courtabœuf.



Des navettes qui évoluent

Les navettes, financées par l'agglomération et les villes, desservent les quartiers peu ou pas desservis par les lignes régulières. Elles sont en libre accès. Durant l'année 2023, l'agglomération a étudié avec plusieurs communes des évolutions ou ajustements de circuits existants afin de mieux répondre aux besoins des usagers. En septembre, une offre de soirée a été créée en semaine sur le circuit E (Igny-Vauhallan), pour prendre le relais de la ligne de bus 15. À la même date, à Villebon-sur-Yvette, le circuit L a été scindé en deux avec création du circuit D, pour accompagner la refonte des lignes 18 et 19. Le circuit T aux Ulis et à Orsay a également été restructuré en septembre 2023. Un travail a également été mené pour assurer une correspondance du circuit F avec le T12 à Champlan (mise en service 01/2024) et pour ajuster les horaires du circuit G à Chilly-Mazarin. Les échanges techniques ont été menés avec les communes d'Épinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette et Massy sur des projets de développement ou de restructuration du service.

Les navettes s'habillent

2022 fut l'année d'élaboration d'une nouvelle identité visuelle du service La Navette. Offrant une meilleure lisibilité du service, la nouvelle charte graphique a été déclinée sur les différents supports d'information voyageurs (fiches horaires, horaires à l'arrêt, têtes de poteaux, flashes infos trafic). La pose de la livrée sur les véhicules a été effectuée par Graphibus, au printemps 2023. Le déploiement de l'information voyageur mise à jour s'est poursuivi en 2023, pour s'achever début 2024.

Création d'un nouveau circuit de navette à Wissous

En lien avec la commune de Wissous, l'agglomération a travaillé en 2023 à l'élaboration d'un nouveau circuit de La Navette (création de l'itinéraire, offre et chiffrage financier), mise en service en septembre 2023. Ce nouveau circuit offre désormais aux habitants une liaison avec le centre commercial Europe à Massy le samedi.

FAVORISER LA MIXITÉ DES TRANSPORTS

Donner les moyens d'usage à toutes les mobilités, viser à réduire les plus polluantes et à développer les circulations douces, tout en prenant en compte les contraintes et les besoins des usagers. C'est cette mixité que vise le développement de l'intermodalité sur notre territoire. Offrir des espaces de transition entre les différents moyens de transports pour des déplacements plus agiles, plus actifs.

Semaine de la mobilité

Du 16 au 22 septembre, l'agglomération a animé la semaine européenne de la mobilité. L'occasion de découvrir les services proposés sur le territoire : solutions d'éco-mobilité et alternatives à la voiture individuelle, ainsi que les innovations qui faciliteront les déplacements de demain. L'agglomération a également organisé la seconde édition du forum des mobilités actives et innovantes, le 21 septembre, sur le parvis de CentraleSupélec, en présence des écoles, des transporteurs et d'associations. Elle a aussi fait la promotion du service La Navette dans les communes concernées.



////// Semaine de la mobilité ////

Réaménagement de la Gare Routière du Guichet à Orsay

Pour répondre aux enjeux de desserte du plateau de Saclay depuis la gare RER Le Guichet, Île-de-France Mobilités a entériné la mise en place des courses partielles de la ligne 91.06 pour renforcer l'offre bus au départ de la gare routière du Guichet. Pour permettre l'accueil de ces véhicules articulés supplémentaires et anticiper une potentielle pérennisation de cette liaison, des travaux ont été réalisés en 2023 par l'agglomération pour reconfigurer les quais bus et sécuriser les traversées piétonnes.



Mutualiser les places de stationnement

La solution ParkInSaclay est déployée depuis 2018 dans le campus urbain, à l'initiative de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS), en partenariat avec l'agglomération et les villes de Gif-sur-Yvette et Palaiseau. Opérée par MobilitybyColas, ParkInSaclay permet de mutualiser et de faciliter les places de stationnement existantes. Après une première phase d'expérimentation (2018-2021), l'année 2023 a vu la poursuite de la phase d'exploitation, intégrant l'expérimentation de nouveaux cas d'usage, avec les écoles du campus. Sur l'année, plus de 2000 comptes utilisateurs ont été actifs et plus de 1000 places de stationnement ont été intégrées.

Extension de la gare routière Massy Atlantis

Face à la saturation de la gare routière de Massy-Palaiseau, la SEM Paris-Sud Aménagement, par délégation de l'agglomération et de la commune de Massy, a été mandatée pour piloter les études et les travaux d'agrandissement de la gare routière. L'année 2023 a été marquée par une première livraison des travaux. Les surcoûts imputés au projet contraignent actuellement sa finalisation. En avril 2024, les financeurs se sont réunis pour convenir ensemble d'une prise en charge de ces surcoûts ce qui devrait permettre une reprise du chantier dans les meilleurs délais et une livraison définitive de la gare au premier trimestre 2025.

Accompagnement de développement des véhicules autonomes

L'agglomération a poursuivi son action d'accompagnement et de suivi des projets et expérimentations de véhicules autonomes sur son sol. L'année 2023 a vu la fin du programme SAM Stellantis, ainsi que l'initiation du projet MobAuto² prévoyant la mise en place de navettes automatisées sur l'A10 entre Massy-Palaiseau et Longvilliers. En parallèle, l'agglomération poursuit son soutien au programme 5G OpenRoad visant à déployer des installations connectées et des démonstrateurs de transports autonomes tant de personnes (navettes Milla) que de marchandises (expérimentation de droïde de livraison avec carrefour au sein de l'École Polytechnique).



Études de pôles des 5 gares de la ligne 18

Les études de pôles pilotées par l'agglomération sur les futures gares du Grand Paris Express, se sont poursuivies en 2023 avec la finalisation des deux pôles situés sur Massy et le lancement de la phase de maîtrise d'œuvre sur le pôle du Christ de Saclay. La maîtrise d'ouvrage des deux pôles de Palaiseau et Orsay-Gif a été déléguée à l'EPA Paris-Saclay compte-tenu de l'imbrication dans les projets urbains du secteur.

Étude de pôle gare Orsay-Ville

Cette étude pilotée par l'agglomération et subventionnée par Île-de-France Mobilités a pour objectif le réaménagement de la gare routière qui assure une liaison entre les plateaux de Saclay et de Courtabœuf et le RER B. L'année 2023 a permis d'avancer sur des scénarios qualitatifs qui prennent en compte les contraintes foncières du site.



//// Gare routière d'Orsay ////

Étude de pôle gare routière du centre commercial Ulis 2

Cette étude pilotée par l'agglomération et subventionnée par Île-de-France Mobilités a été lancée en septembre 2021 et se poursuit en 2023. Elle vise le réaménagement de la gare routière, qui est aujourd'hui le principal nœud de transports des Ulis en l'absence de ligne RER. Cette gare routière permet les liaisons vers Massy, le plateau de Saclay et Orsay.

Étude de pôle gare d'Épinay-sur-Orge

Cette étude pilotée par l'agglomération et subventionnée par Île-de-France Mobilités a pour objectif le réaménagement de la gare routière faisant face à la gare RER C en lien avec la nouvelle gare du T12. Après un diagnostic et des premiers scénarios finalisés durant l'année 2023, l'étude se poursuit en 2024.

Étude de pôle gare de Chilly-Mazarin

Cette étude pilotée par l'agglomération et subventionnée par Île-de-France Mobilités a pour objectif le réaménagement de la gare routière en lien avec un projet urbain global et la reconfiguration de l'ancien site Sanofi. Après un diagnostic et des premiers scénarios finalisés durant l'année 2023, l'étude se poursuit en 2024.

Zoom sur... MAMOB'

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a lancé, en 2019, maMob', une démarche de diagnostic des mobilités en ligne pour les habitants et salariés de son territoire. En 2023, l'agglomération poursuit le déploiement de la solution maMob', notamment avec l'Université Paris-Saclay pour ses personnels et les étudiants. En parallèle, l'agglomération a poursuivi son action dans les parcs d'activités de Courtabœuf, Igny et Palaiseau afin de proposer des plans de mobilités clés en main.

L'agglomération s'est aussi servie de cet outil pour finaliser son Plan de Mobilités à destination de ses agents, élus et visiteurs (l'adhésion au dispositif Objectif Employeur Pro-Vélo (OEPV), l'extension du Forfait Mobilités Durables, et la mise en place d'accompagnement au covoiturage).

plus de
5 700
diagnostics
maMob'
MOBILITÉS PARIS-SACLAY
remplis



//// Gare routière de Massy-Palaiseau ////

FAVORISER LES CIRCULATIONS DOUCES

L'agglomération contribue au développement de solutions alternatives à la voiture, en complément des moyens de transports en commun habituels. Pistes cyclables, stationnement vélo, etc. : autant d'actions que porte l'agglomération, avec ses partenaires, pour répondre à l'impérieux besoin de conjuguer mobilité et environnement.

Les agents de l'agglomération roulent à vélo

L'agglomération se veut exemplaire et porte une politique cyclable ambitieuse à l'échelle du territoire, mais également au sein de sa propre administration. Depuis le début de l'année 2023, elle est engagée dans le processus de labellisation Objectif Employeur Pro Vélo (OEPV). Des actions concrètes ont ainsi été mises en place à destination des agents pour encourager la pratique cyclable (mise en place de deux locaux sécurisés et équipés pour les vélos, acquisition d'une flotte de 6 vélos électriques, des formations, des challenges Géovélo en interne, la mise en place du Forfait Mobilité Durable, etc.).



////// formation des agents dans le cadre de l'OEPV

Schéma directeur cyclable 2024-2029 : une nouvelle feuille de route pour développer la pratique cyclable du quotidien

Le Schéma Directeur Cyclable Paris-Saclay, approuvé en septembre 2023, vise à développer la pratique du vélo sur le territoire en mettant en place un programme d'actions pluriannuel (2024-2029) comprenant des infrastructures cyclables, des services pour les cyclistes et l'exploration de nouvelles technologies. Il favorise la coordination avec les plans vélo des agglomérations voisines et prend en compte les différentes échelles d'intervention pour désenclaver les communes et faciliter les déplacements vers les zones d'emplois et les établissements d'enseignement. Avec un budget de 20 millions d'euros d'ici 2030, il prévoit la réalisation de plus de 100 km d'aménagements cyclables supplémentaires, démontrant ainsi l'engagement de l'agglomération en faveur d'une mobilité durable et efficace.

Aménagements cyclables

En 2023, des aménagements cyclables prévus au schéma directeur communautaire des circulations douces de l'agglomération ont été réalisés :

- Création d'une voie verte le long du parking du Bois Marie aux Ulis de manière à relier la voie verte existante en descendant des Ulis à la bande cyclable menant vers la gare RER de Bures-sur-Yvette
- Création de deux pistes cyclables route de Champlan à Saulx-les-Chartreux permettant de relier la piste cyclable de la route départementale au sud au centre de Champlan au nord
- Réfection de la piste cyclable des Genêts à Orsay avec un traitement de la végétation riveraine, la réfection des enrobées et la reprise ponctuelle de bordure
- Construction d'une passerelle piétons-vélos au-dessus de l'A10 à Courtabœuf venant connecter les aménagements cyclables existants, résorbant ainsi une des discontinuités majeures essonniennes
- Prolongement de la piste cyclable rue de Paris à Orsay. Un raccordement à la partie existante a été effectué en plus de la création d'une traversée sécurisée



Géovélo

En partenariat avec l'application Géovélo, l'agglomération a mis en œuvre une communication dynamique auprès des usagers en permettant aux utilisateurs d'être guidés lors de leurs trajets à vélo. L'application permet également de signaler les éventuels dysfonctionnements constatés. Par la mise en place d'une communauté, des challenges et animations sont proposés tout au long de l'année. Pour l'agglomération, cet outil permet d'avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des axes et d'identifier les besoins d'aménagements cyclables.

Animations vélo avec la ressourcerie La Collective

En 2023, 19 animations ont été réalisées sur le territoire via la convention de partenariat avec la ressourcerie La Collective (recyclerie sportive de Massy et Solicycle). Le principe de cette convention : proposer un atelier de co-réparation (financé à 100% par l'agglomération) par an et par commune du territoire, avec la possibilité d'associer du marquage bicycode.



Parlons Vélo Massy : une co-organisation durable

Coorganisé par l'agglomération, la ville de Massy, la Recyclerie Sportive et Mieux se déplacer à bicyclette (MDB), la 7^e édition de cet événement dédié au vélo, s'est déroulé du 10 au 13 mai 2023. Près de 1900 participants ont assisté à l'un des 4 temps forts : journée inter-entreprises place du Grand Ouest à Massy, journée étudiants à Bures-sur-Yvette ou au Pavillon Réciproque à Palaiseau, journée conférences et débats et une journée familiale festive à la Recyclerie Sportive de Massy.

Balades vélo « grand public »

L'agglomération encourage de plus en plus les participant(e)s à se rendre à vélo aux événements qui se déroulent sur le territoire de l'agglomération. En 2023, l'agglomération, avec l'appui de l'association Mieux se déplacer à Bicyclette (MDB), ont proposé des parcours vélo à l'occasion des Olympiades, du Festival Encore les Beaux Jours, du Printemps de l'agglomération, des marchés des Noël (Gif-sur-Yvette et Bures-sur-Yvette). Ces balades sont l'occasion de sensibiliser des personnes, qui seules, n'auraient peut-être pas eu l'idée de faire le trajet à vélo.

numérique



Infrastructures, services et usages :
le numérique est un potentiel précieux, si ce n'est incontournable, pour les usagers comme pour l'action publique. L'agglomération déploie une offre allant de la fibre au développement d'interfaces numériques : SIG, observatoires, plateformes de pilotage énergétique des équipements publics, applis d'usage quotidien.
Objectif : placer le numérique au service de l'action publique.



DÉVELOPPER LES SERVICES ET LES USAGES NUMÉRIQUES



Vers un numérique plus écologique

Réduire l'empreinte environnementale du numérique est l'un des axes principaux de la stratégie numérique de l'agglomération, en lien avec son Plan Climat Air Energie territorial (PCAET). Avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), les 6 services pilotes du projet ont réalisés, en 2023, 15 entretiens et 3 ateliers collaboratifs afin de définir une feuille de route stratégique.

L'agglomération renforce ses partenariats sur les outils numériques visant à limiter l'impact des projets d'aménagement ou à faciliter la décarbonation. En 2023, elle a également renforcé son partenariat avec l'institut français de R&D Efficacity, qui permet de mieux orienter et rendre plus efficace les actions menées dans le cadre du PCAET.



Zoom sur...

ZOOM STRATÉGIE NUMÉRIQUE

L'ambition est de faire du numérique un outil au service du projet de territoire de l'agglomération et des villes pour les usagers. 5 grands enjeux ont été définis :

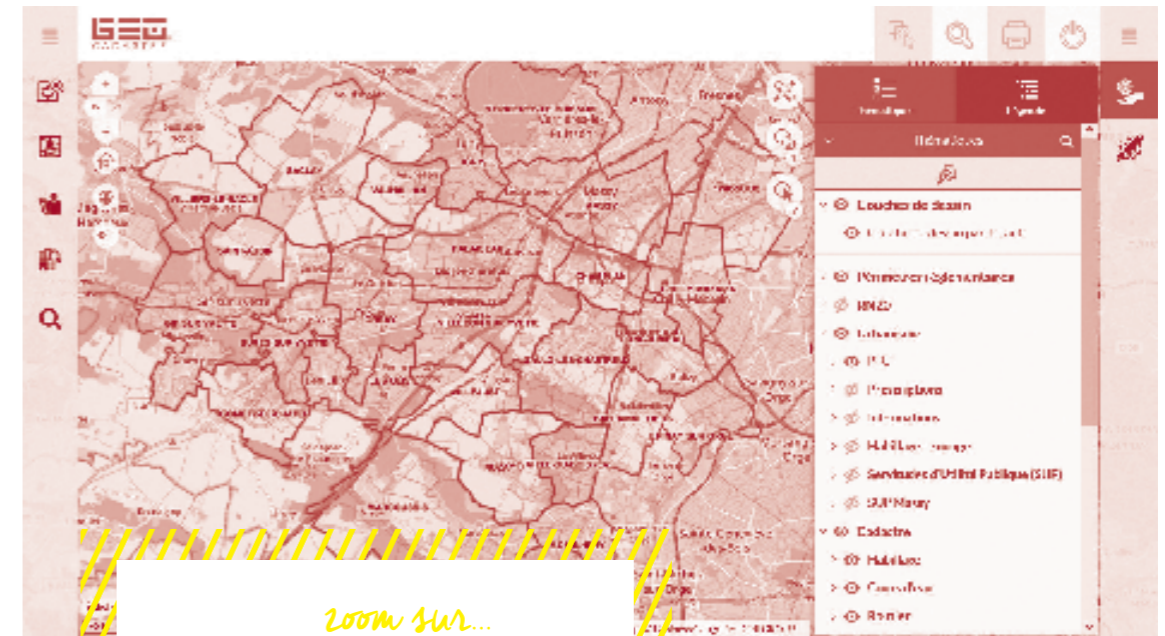
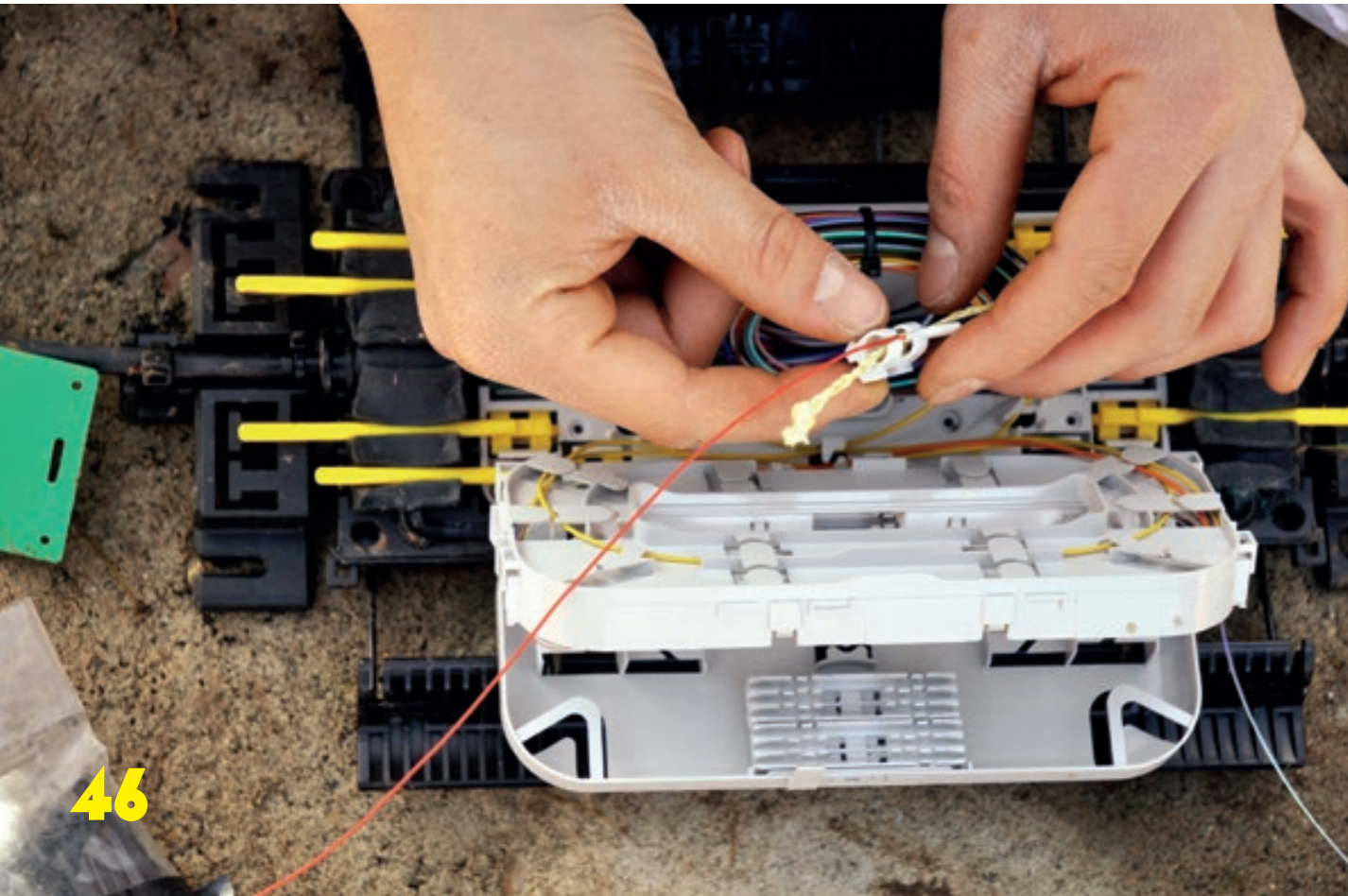
1. Répondre aux besoins des usagers et faciliter l'accessibilité.
2. Réaffirmer la place centrale et la souveraineté des collectivités en matière de numérique.
3. Se mettre en conformité avec le cadre réglementaire et garantir la sécurité des infrastructures, données et services numériques.
4. S'articuler avec les partenaires et l'écosystème dans une culture de l'innovation. L'agglomération a notamment co-construit avec les membres du CODEV une feuille de route territoriale autour de l'intelligence artificielle.
5. Accompagner la transformation de nos organisations dans une optique d'un numérique sobre et durable.

DÉPLOYER LES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Fibre : défendre la qualité de service

L'agglomération reste plus que jamais mobilisée pour que soit mis en œuvre ce service dû aux usagers et pour lequel elle a investi plus de 14 millions d'euros. En 2023, devant les dysfonctionnements qui perdurent, elle est passée à l'étape supérieure en engageant des procédures judiciaires. L'agglomération a donc mis en demeure le Sipperec, propriétaire du réseau et responsable du service public de déploiement du THD. En outre, des plaintes pour délit pénal

ont systématiquement été déposées pour les dégradations ou malfaçons constatées. Enfin, l'agglomération a saisi l'ARCEP pour lancer une procédure de contrôle et de sanctions à l'encontre des opérateurs d'infrastructures, commerciaux et leurs sous-traitants.



zoom sur...

LE SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

En 2023, le SIG (accessible sur le site de l'agglomération) améliore les services aux usagers et aux villes de l'agglomération. Cinq applications ont été rajoutées : manger local, médiathèques, atlas de la biodiversité, suivi/gestion de la RN2O et le suivi/gestion des réseaux humides. Ce système propose désormais une vingtaine d'applications métier (certaines ouvertes au grand public), plus de 400 jeux de données, une centaine de cartes et un espace documentation.

Les applications cartographiques permettent aux différents services de l'agglomération et des villes, une gestion et un suivi en temps réel des politiques publiques et des services rendus aux usagers. En 2023, l'agglomération s'est également dotée des données SIG de l'Institut Paris Région pour faciliter le suivi des projets d'aménagements et de protection de l'environnement.

Renouvellement de l'adhésion au réseau européen Intelligent Cities Challenge

À travers sa participation au réseau européen Intelligent Cities Challenge, l'agglomération consolide sa position internationale de leader dans le domaine des transitions numériques et environnementales. Un enjeu important pour le territoire, capitale French Tech, qui représente 40% de la recherche en IA.

aménagement



Accompagner le développement économique et urbain, tout en conservant un cadre de vie privilégié et équilibré, c'est un enjeu stratégique de notre territoire. Pour répondre aux besoins de logements et accueillir de nouvelles activités, l'agglo privilégie une densification autour des pôles d'échanges, gares et pôles de mobilité, afin de préserver ailleurs les espaces naturels et agricoles.



ACCOMPAGNER LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay se positionne comme un acteur engagé au service d'un aménagement intelligent et durable pour l'ensemble de son territoire. Des enjeux de l'habitat à ceux de l'environnement, l'agglomération poursuit son action de développement territorial responsable, co-construit et ambitieux.

Zones d'aménagement concertées : les concrétisations en 2023



/// Lumen Learning Center ///

• **ZAC de Moulon** : En 2023, l'espace public majeur du deck, entre l'École Normale Paris-Saclay et le Learning Center a été finalisé. Côté Gif, un travail de conception du parc de la lisière Nord a été réalisé, comprenant notamment la rigole de Corbeville et des espaces publics aux abords du futur centre aquatique et de la RD128. Côté Orsay, un travail de conception du secteur Est de la ZAC, autour de la future gare de métro et sur le haut du coteau du Guichet, a été également réalisé, articulant des enjeux multiples et importants en termes de programmation, gabarit, déplacements, et paysage. Le chantier de la résidence étudiante, du restaurant du CROUS et du parking de la résidence étudiante s'est poursuivi. S'agissant des équipements, 2023 a permis l'ouverture du centre culturel Teilhard de Chardin et du Learning Center. Le chantier du centre aquatique s'est poursuivi et le futur collège a trouvé son lauréat suite au marché de performance fait par le Département. 2023 a été aussi marqué par l'arrivée de Danone et Servier sur la ZAC et l'ouverture de commerces sur le mail Potier à Gif-sur-Yvette.



/// gare Orsay-Gif
de la future ligne 18 ///



/// Liaison plateau-vallée à Orsay ///

• **ZAC de Corbeville** : Ce 3^e quartier du campus urbain continue sa phase opérationnelle en 2023, avec la reprise du travail de réflexion collective sur le projet de lisière agro-expérimentale, et le suivi des multiples études thématiques engagées dans le cadre du démonstrateur agro-urbain de Corbeville. Les opérateurs des logements familiaux, ont été désignés sur le secteur Terrasse. Pour les étudiants, les études de conception de la résidence du lot H4 se poursuivent et changement d'opérateur du lot H5 dans le secteur de la lisière. En parallèle, le chantier d'un premier ensemble d'espaces publics aux abords de l'hôpital, sur le Cours de Corbeville et sur le boulevard sud, a été finalisé. Côté équipements, les études de conception du Centre d'Incendie et de Secours se sont poursuivies et un choix du projet architectural a été fait pour le groupe scolaire. Le chantier de construction du nouvel hôpital Paris-Saclay et de son parking-silo s'est poursuivi tandis que le complexe sportif universitaire a ouvert.

• **Liaisons plateau-vallée** : Les travaux continuent sur le tracé de la future liaison piétonne et cyclable, entre le quartier orcéen du Guichet dans la vallée, et le Domaine de Corbeville sur le plateau. En 2023, une étude de faisabilité a été initiée sur le chemin du Bois des Rames pour assurer la connexion entre le quartier du Moulon et la gare du Guichet.

• **ZAC du quartier de l'École polytechnique** : L'année 2023 aura été témoin de l'évolution du quartier avec la poursuite et la finalisation des espaces publics et remise en gestion aux collectivités, autour des bassins des eaux pluviales n°7, aux abords d'AgroParisTech et du Parc du Green. En parallèle, les chantiers de différentes résidences étudiantes se sont poursuivis.



/// AgroparisTech ///

RN20 : un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA)

Le PPA a été approuvé par l'ensemble des partenaires (Département de l'Essonne, 4 agglomérations, 26 communes, État, Région, Île-de-France-Mobilités) en 2022. L'objectif est désormais un démarrage de travaux de requalification du tronçon Linas-Ballainvilliers par le Département à horizon 2025-26. En attendant, l'agglomération veille à coordonner les études menées par le Département avec les projets d'aménagement et projets immobiliers portés par les communes, afin de respecter cet objectif.



Christ de Saclay

À la suite d'une procédure de dialogue compétitif engagée au printemps 2021 pour définir les grands principes de l'opération de développement urbain aux abords du Christ de Saclay, l'équipe de concepteurs retenue est l'agence TVK. Cette opération est associée à l'arrivée d'une gare de la ligne 18 du Grand-Paris Express au Christ de Saclay en 2026, et intègre le futur Pôle d'Echange Multimodal (PEM), parallèlement en cours de définition autour de la gare. Cette procédure associe la commune de Saclay, l'agglomération, l'EPA Paris-Saclay, ainsi que le CEA, le Département de l'Essonne, Ile-de-France Mobilités (IDFM) et la Société du Grand Paris (SGP). En 2023, les échanges entre les partenaires se sont poursuivis afin de définir le programme et le plan de masse de l'opération d'aménagement du Christ de Saclay.



Reconversion des sites hospitaliers du centre-ville d'Orsay, de Longjumeau et d'Épinay-sur-Orge

En accord avec les communes concernées, les 3 sites ont été déclarés d'intérêt communautaire en mai 2022. Depuis, l'agglomération mène avec chacune le travail préalable aux études de reconversion de ces sites.

- Le centre hospitalier d'Orsay, reste sur la commune, mais s'installe dans le nouvel hôpital situé sur la ZAC de Corbeville. En 2023, le groupement de maîtrise d'œuvre urbaine, en charge de la réflexion sur la reconversion du site historique, a été retenu et a commencé sa mission.
- Le centre hospitalier de Longjumeau continuera de proposer une offre de santé de proximité, centré sur les maladies chroniques et la prise en charge des personnes âgées. Il disposera d'une antenne d'urgences 24H/24 et d'un SMUR, des services de médecine et de soins palliatifs, des soins médicaux et de réadaptations gériatriques, consultations dans toutes les spécialités, et de suivis de grossesses ;
- Le GHU qui exploitait le site du Perray Vauclose à Épinay-sur-Orge a déménagé l'ensemble des installations hospitalières à Paris.



ENTREtenir ET AMÉNAGER LA VOIRIE ET L'ESPACE PUBLIC COMMUNAUTAIRE

L'agglomération gère, entretient et aménage l'espace public de 13 communes, soit environ 570 km de voirie, 20 000 points lumineux d'éclairage public, 250 carrefours à feux, les espaces verts, la propreté...



Les principales opérations d'aménagement en 2023

- **Gif-sur-Yvette** : renouvellement du réseau d'éclairage public chemin de Chamort et passage en LED dans le quartier des Coudraies, au rond-point de la Croix de Fer et dans le tunnel de la rue Juliette Adam.
 - **La Ville du Bois** : mise en sécurité sur la voirie avec la plantation d'arbres et la correction de l'affaissement de la chaussée
 - **Linaz** : requalification de l'avenue Georges Boillot desservant l'Autodrome depuis la Francilienne et création d'une nouvelle voie impasse des Fleurs
 - **Orsay** : réfection d'un trottoir boulevard Dubreuil
 - **Palaiseau** : aménagement et piétonisation du centre-ville, pose de nouveau mobilier urbain et rénovation du réseau d'éclairage public
- Réfection de voirie à **Gif-sur-Yvette, La Ville du Bois et à Palaiseau**

en 2023 dépenses d'entretien

Voirie et équipements : 2 321 197 €

Espaces verts : 3 154 037 €

Propreté et service hivernal : 2 033 709 €

Éclairage public et signalisation tricolore : 3 617 176 €


dépenses d'investissement
 20 733 373 €



PROTÉGER L'AGRICULTURE

/// visite dans le
cadre du PAT



Projet alimentaire territorial

L'agglomération participe au premier Projet alimentaire territorial d'Île-de-France « De la plaine aux plateaux ». Aux côtés des agglomérations de Versailles Grand Parc et Saint Quentin en Yvelines, d'associations de promotion et de défense de l'agriculture, de la Chambre d'agriculture et d'autres partenaires, elle s'investit pour développer la production agricole locale et les circuits courts, accessibles à tous. En 2023, l'agglomération a mené 3 actions de formation auprès des établissements de restauration collective pour favoriser une alimentation biologique, locale et de saison. En juillet, elle a également co-organisé avec le Triangle Vert le rendez-vous annuel du PAT à Courtaboeuf.



/// Jardin de Cocagne à Vauhallan

Soutien à l'activité agricole

En 2023, l'agglomération poursuit son soutien aux structures locales d'insertion par le maraîchage biologique (Jardin de Cocagne de Vauhallan et Potagers de Marcoussis) et à la couveuse d'activité le Champs des Possibles.

Fonds de compensation agricole

Malgré des mesures visant à réduire la consommation de terres agricoles pour l'urbanisation, certains projets situés dans des secteurs stratégiques conduisent à leur disparition. Ces projets sont soumis à l'obligation de financer des mesures de soutien à l'agriculture locale. L'agglomération a créé un fonds dédié à recevoir ces contributions et à financer des projets agricoles collectifs comme des magasins de producteurs, des équipements de transformation ou de protection des exploitations. En 2023, sept projets ont été financés.

Accueil du public en forêt

En 2023, trois conventions ont été signées pour l'accueil du public en forêt. Deux conventions avec l'ONF pour les forêts domaniales de Palaiseau et Verrières-le-Buisson et une convention avec l'agence des espaces verts de la Région Île-de-France pour la forêt régionale de Marcoussis.

Création d'une signalétique en Zone de protection naturelle agricole et forestière (ZPNAF)

La ZPNAF du Plateau de Saclay couvre 4 115 hectares répartis sur 3 territoires dont 53 % sur l'agglomération. Cette zone protégée vise à maintenir les fonctionnalités de la « petite région agricole » du Plateau de Saclay. Toutefois, ce dispositif reste encore mal connu des habitants. C'est pourquoi, un projet de signalétique a été engagé en 2021 afin de matérialiser les contours de la ZPNAF, de rendre visible et explicite l'existence du dispositif et de mettre en valeur certains lieux-dits ou secteurs patrimoniaux. En 2023, le travail de conception des panneaux de signalétique a été finalisé et le balisage du sentier d'interprétation agricole réalisé.

Soutien aux associations de promotion de l'agriculture

L'agglomération renouvelle son adhésion aux associations Terre et Cité et le Triangle Vert largement impliquées dans la défense de l'agriculture locale. L'association Terre et Cité anime le programme européen de financement LEADER qui soutient le développement des territoires ruraux et périurbains.

VivAgriLab

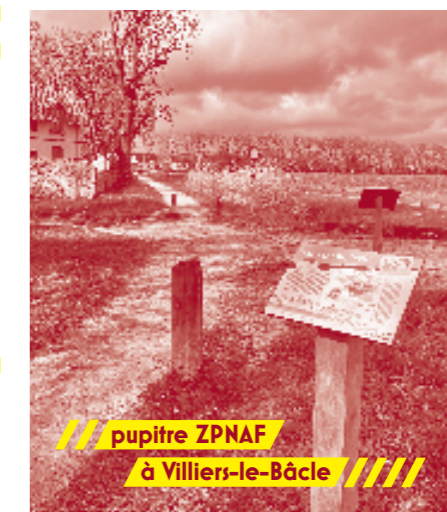
Regroupant les périmètres de la Plaine de Versailles, du Triangle Vert et du Plateau de Saclay, ainsi que des communautés d'agglomération Paris-Saclay, Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines, le VivAgriLab est une démarche de laboratoire vivant ayant pour objectif de favoriser l'émergence de projets de recherche-action sur le territoire. Le 12 décembre 2023, les partenaires se sont réunis pour échanger sur les projets effectués durant l'année et en faire émerger de nouveaux liés au territoire.

Planter des haies pour favoriser la biodiversité

En 2023, l'agglomération a participé au financement de plantations de haies sur les communes du Triangle Vert dans le cadre de l'appel à projet à la reconquête de la Biodiversité en Île-de-France. Des conventions ont été signées avec Épinay-sur-Orge, Marcoussis et les Ulis, au total 6 projets de plantation ont été co-financés.



/// plantation de haies
avec Terre et Cité



/// pupitre ZPNAF
à Villiers-le-Bâcle



/// panneau d'entrée ZPNAF
à Jouy-en-Josas



transition écologique



La prise en compte de l'urgence écologique est et restera une condition incontournable de notre action publique. Être exemplaire, concret, pragmatique et ambitieux, avec les habitants et les acteurs publics, privés et associatifs du territoire. L'agglomération appuie sa dynamique sur son Plan Climat-Air-Énergie Territorial adopté en juin 2019 qui se décline dans toutes ses compétences (mobilités, aménagement...).



PLAN CLIMAT

La mise en œuvre des 126 actions du Plan Climat est en cours. Celles-ci sont portées par l'agglomération, ses nombreux partenaires ainsi que ses habitants.



Action 9 du Plan climat ✓

Programme de lutte contre la précarité énergétique

En lien avec le Programme Local de l'Habitat, l'agglomération accompagne les ménages en précarité énergétique pour faire baisser leur facture énergétique et améliorer leur confort de vie. Cette action se traduit par la mise en œuvre d'un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie, opéré par l'ALEC Ouest Essonne avec La Croix Rouge Insertion, qui mobilise les Centres Communaux d'Action Sociale et d'autres acteurs locaux. Le programme consiste à repérer les ménages concernés puis à réaliser un diagnostic de leur domicile afin de leur proposer du matériel économe, des solutions techniques ou financières. 47 ménages ont bénéficié d'un accompagnement complet en 2023.

Action 12 du Plan climat ✓

Guichet unique de la rénovation énergétique

En septembre 2023, Paris-Saclay Renov', le service public de la rénovation énergétique, a fêté ses 1 an. Opéré par l'ALEC Ouest Essonne, ce service vise à centraliser l'ensemble des demandes des particuliers au sujet de la rénovation énergétique et de proposer un accompagnement tout au long du projet. Cette année, plus de 1800 personnes ont été conseillées, 150 accompagnements à la rénovation globale ont été réalisés en maison individuelle et environ 17 en copropriétés. Le dispositif a également obtenu en juillet un prix coup de cœur aux Trophées des communes pour la rénovation énergétique.



Action 13 du Plan Climat ✓

Rénovation des immeubles en copropriété

Le programme Rénovons collectif, issu d'un partenariat entre Île-de-France Énergies, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et l'ALEC Ouest-Essonne, permet de mobiliser les copropriétés vers la rénovation énergétique. En 2023, 69 copropriétés ont été accompagnées parmi lesquelles 15 l'ont été de façon complète, du diagnostic initial à la réalisation de travaux performants. 9 animations pour informer et sensibiliser les habitants ont également été menées.

Action 22 du Plan climat ✓

Batteries rechargées

L'agglomération a installé et exploite 53 bornes de recharge pour véhicules électriques, réparties sur 20 communes. En 2023, le réseau affiche une fréquentation en croissance soutenue (70 charges par borne en moyenne par mois) et a permis d'éviter l'émission de 300 tonnes d'équivalent CO₂ par an.

Zoom sur... TROPHÉE DES COPROS RÉNOVÉES

Le Trophée des Copros Rénovées de Paris-Saclay est un concours lancé en 2023 sur tout le territoire pour valoriser des exemples réussis et inciter d'autres copropriétés à mettre en œuvre un projet de rénovation énergétique globale. Dix copropriétés réparties sur le territoire ont candidaté, détaillant les étapes suivies pour mener à bien l'opération, les travaux, les coûts, les subventions obtenues. La Résidence « Les Coteaux » à Longjumeau a été lauréate et le Domaine du Château à Chilly Mazarin a obtenu un prix coup de cœur.



Action 73 du Plan climat ✓

Conversations Carbone

Cette méthode d'animation, centrée autour de 6 ateliers de 10 personnes, permet de prendre du recul et d'aborder les changements de comportement liés aux enjeux climatiques de façon positive. L'approche originale et conviviale améliore les échanges sur les bonnes pratiques à adopter, autour d'un plan d'actions à construire. En 2023, 16 agents éco-référents de la mairie d'Orsay et 13 agents de la mairie des Ulis ont bénéficié de cet accompagnement.

Actions 73, 74 et 75 du Plan Climat ✓

Mobilisation des habitants

L'agglomération est partenaire de l'escape game «Le mystère Marcellin Darwin», élaboré et géré par l'association «Les amis de la coccinelle à 7 points». Ouvert en novembre 2022, à Gometz-le-Châtel, il permet de sensibiliser tous les publics au changement climatique, à travers une expérience immersive dans le monde de la paléo-anthropologie, à la recherche d'un crâne disparu. En 2023, l'agglomération a offert 20 parties aux centres de loisirs du territoire et à leurs jeunes.

Action 121 du Plan Climat ✓

Stratégie d'économie circulaire

Accompagnée par l'ADEME et un cabinet d'études, l'agglomération a lancé en 2022 une réflexion globale sur sa stratégie économie circulaire. Définie en 2023, cette stratégie s'articule autour de 6 axes : gouvernance et stratégie, alimentation, développement économique, réemploi et réparation, et déchets. Le plan d'action associé, dont la mise en œuvre s'étale sur les 5 prochaines années, vise à répondre à des enjeux aussi variés que l'amélioration de la résilience et de l'attractivité du territoire, la création d'emplois locaux non-délocalisables, ou encore la réduction des prélèvements de ressources naturelles (matières premières, eau, énergie). En 2023, en parallèle de l'élaboration de sa stratégie économie circulaire, l'agglomération a obtenu la première étoile du label Territoire Engagé Transition Écologique – Économie circulaire. Cette reconnaissance atteste de l'engagement de l'agglomération dans une logique d'amélioration continue.

Action 113 du Plan climat ✓

Mise en œuvre du plan agglomération éco-responsable

En 2023, l'agglomération poursuit la mise en œuvre de son plan agglomération éco-responsable, feuille de route de la collectivité pour réduire son impact environnemental. Elle a notamment accéléré ses actions grâce au déploiement des ateliers de la Fresque du climat, un outil pédagogique de sensibilisation au changement climatique. 10 animateurs Fresque du Climat ont été formés et 74 agents sensibilisés. Un challenge environnemental avec la start-up Energic a également été lancé le 27 novembre pour une durée de 3 mois, entre 12 équipes, abordant une thématique chaque mois. Le plan agglomération éco-responsable c'est aussi la transversalité de la transition écologique au sein de l'ensemble des projets de l'agglomération. En parallèle, un travail a été réalisé avec trois étudiants de CentraleSupélec pour élaborer un outil permettant de calculer simplement le poids carbone de certaines actions menées par l'agglomération. Cet outil pourra être utilisé par les services pour comparer différentes options ou identifier les postes les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

Schéma directeur des énergies renouvelables

Durant l'année 2023 un schéma directeur des énergies renouvelables (EnR) a été réalisé. Il vise à construire la stratégie de Transition énergétique de l'agglomération en lien avec les objectifs du PCAET et l'accélération de son indépendance énergétique. Trois filières EnR ont été identifiées comme leviers sur lesquels il est possible d'agir pour accélérer la production d'énergies renouvelables : le solaire photovoltaïque sur de grandes surfaces (toitures, parkings), la géothermie et la méthanisation.



/// Escape Game
« Le mystère Marcellin Darwin »



PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

À travers les différentes initiatives qu'elle soutient, l'agglomération ambitionne de faire de la préservation de l'environnement un enjeu partagé par le plus grand nombre.



Le Printemps de l'agglomération

La première édition du Printemps de l'agglomération s'est déroulée du 9 mai au 30 juin 2023. Nouvelle formule de l'événement annuel des Rando durables, cet événement a fait vivre le territoire autour du thème de la biodiversité pendant 2 mois avec une soixantaine d'animations, un concours photo et une soirée temps fort, organisés par les communes, les associations et la Communauté d'agglomération.

Subventions et fonds de soutien

En 2023, l'agglomération a pu financer 12 projets développement durable tel qu'un inventaire du patrimoine arboré, l'installation d'abris-faunes, la création d'un jeu pédagogique, des sorties découvertes, des plantations ou encore un projet de jardin-forêt.



Sensibiliser les écoliers

Durant l'année scolaire 2022-2023, 44 classes de CM1 et CM2 du territoire ont bénéficié du programme pédagogique « Ma cour agroécologique – quand les enfants céréalisent », mené par Terre et Cité et le Triangle Vert. Chaque classe a suivi 3 séances d'atelier de découverte : semer une parcelle à cultiver en blés et en engrais vert, moisson, battage et tressage des blés, observation de la vie dans la parcelle, dégustation de produits locaux, etc.

L'Atlas de la biodiversité face au grand public

Qu'est-ce qu'un atlas de la biodiversité ? Quels sont les différents milieux écologiques à Paris-Saclay ? Qu'est-ce qu'une « trame » écologique ? Y'a-t-il des moyens d'accueil de la faune en ville ? C'est à toutes ces questions qu'a répondu l'exposition sur l'Atlas de la biodiversité au printemps 2023. 10 panneaux ont été créés et prêtés à 16 communes du territoire.



/// Projet « ma cour agro-écologique » ///

zoom sur... ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNAL

Cet inventaire de la faune et la flore réalisé en 2022 élabore un portrait complet de la biodiversité du territoire. Mis à disposition des communes, c'est un outil d'aide à la décision précieux pour la mise en œuvre de projets. Un plan d'actions a été produit en 2023 pour donner des idées concrètes, dans le but de mettre en œuvre, l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans les projets communaux et intercommunaux, et de mise à la connaissance du plus grand nombre des enjeux écologiques. Ce plan a permis la création d'un guide pratique décliné en 5 axes : résorption des coupures écologiques causées par les infrastructures linéaires de transport, gestion écologique des espaces publics végétalisés, prise en main des sciences participatives, stratégie et méthodes de désimperméabilisation, intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement.



PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Avec 54 % d'espaces naturels, le territoire de l'agglomération offre à ses habitants un environnement exceptionnel, élément phare de son attractivité.

Plan air

Afin de planifier les actions permettant d'améliorer significativement la qualité de l'air extérieur et respecter les seuils européens, l'agglomération travaille avec AirParif pour évaluer l'impact des actions prévues dans le Plan climat et évaluer les mesures complémentaires à mettre en place. Ce sont au total 8 actions du Plan Climat qui ont été évaluées en 2022 et 2023 : les bornes électriques, les transports en communs, le vélo, le covoiturage, le télétravail, la rénovation de logements, les gains de consommations du dispositif Ma Prime Rénov' et l'évaluation sur l'industrie et l'agriculture.

Étude acoustique des points noirs du bruit ferré

Dans le cadre d'une convention, signée en 2023, le groupe SCNF Réseaux prévoit de mesurer le bruit le long des lignes ferrées traversant le territoire. Dès 2024, 23 points de mesures seront analysés. L'objectif à long terme : diminuer la pollution sonore et améliorer le cadre de vie des habitants limitrophes de voies ferrées.

Stratégie d'adaptation au changement climatique

En 2023, l'agglomération a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique (TAACT) lancé par l'ADEME. Elle sera accompagnée en 2024 pour élaborer sa stratégie.



déchets



En charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères, l'agglomération gère directement la collecte des déchets pour 8 communes : Chilly-Mazarin, Épinay-sur-Orge, Marcoussis, Massy, Nozay, Saulx-les-Chartreux, Wissous et Verrières-le-Buisson.

Pour les 19 autres, cette mission est déléguée au SIOM.





Étude de définition du dispositif biodéchets

Dans le cadre de la loi AGEC et l'obligation du tri à la source des biodéchets en 2024, l'agglomération a mené une étude de définition du dispositif qui s'est achevée en janvier 2024. Les solutions choisies seront mises en œuvre dans les 3 années à venir. Pour le moment, le plan compostage constitue l'une des voies de tri à la source des biodéchets.



/// Écoquartier Camille Claudel à Palaiseau ///

Action 78 du Plan Climat ✓

Plan compostage

En moyenne, 32,2% de déchets produits par un habitant sont des biodéchets et pourraient être compostés pour donner vie à une excellente matière fertilisante. Le plan compostage a pour vocation d'inciter les habitants à valoriser la matière organique et à réduire la production d'ordures ménagères résiduelles destinées à l'incinération. En 2023, 218 composteurs ont été distribués et une trentaine de plateformes de compostage collectif sont en fonctionnement.



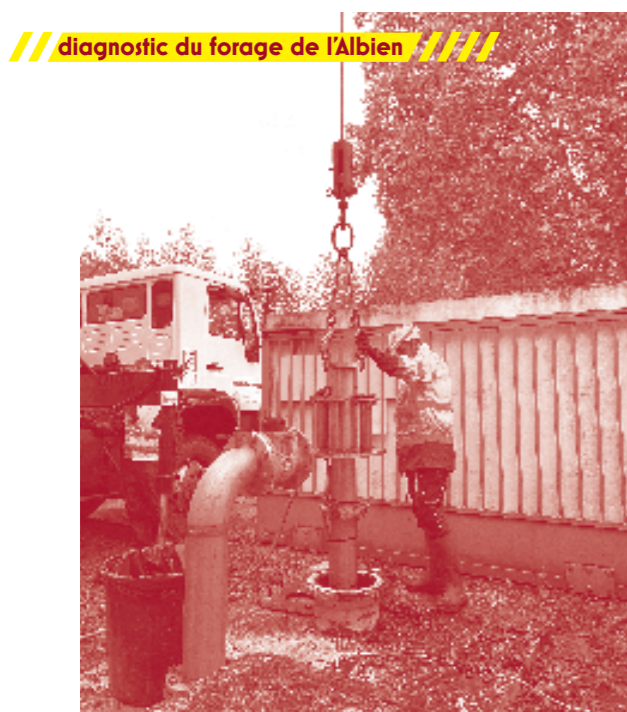
eau potable et assainissement



L'agglomération est en charge de la distribution de l'eau potable. Elle délègue cette mission aux entreprises Suez et Saur, par le biais de contrats de Délégation de Service Public (DSP) pour 22 communes et au Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), pour les 5 autres communes : Igny, Massy, Palaiseau, Verrières-le-Buisson et Wissous.



OPTIMISER LE SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU



/// diagnostic du forage de l'Albien ///

Sectorisation du réseau

La mise en place des 112 compteurs de sectorisation a été finalisée, et le recueil de données est effectif depuis début 2023.

Ces outils permettent, pour le suivi du réseau d'eau potable, de changer d'échelle spatiale (échelle du secteur) et temporelle (information quotidienne au pas de temps horaire) et ainsi de lutter contre les pertes.

Développement de la télérelève

L'agglomération poursuit la mise en place de compteurs intelligents à télérelève qui permettent un suivi de la consommation par l'utilisateur. Fin 2023, 95% des 21 communes qui bénéficient du service étaient couvertes par ce service.

Travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau

Il s'agit de travaux portant sur le renouvellement patrimonial du réseau de distribution de l'eau sur le territoire. En 2023, 7,6 km de réseau ont été renouvelés et 510 branchements ont été modernisés.

Diagnostic du forage de l'Albien

Presque centenaire, ce forage alimente en eau le centre-ville d'Orsay et chauffe naturellement une partie des bassins de la piscine municipale. En octobre 2023, les services de l'agglomération en partenariat avec l'entreprise Hydro Assistance, ont réalisé un diagnostic pour mesurer l'état du forage et son éventuelle corrosion. L'avenir du forage est désormais entre les mains de la préfecture. Une réponse est attendue pour 2024.

Exploitation des ouvrages

Toute l'année, l'agglomération veille au maintien du niveau de qualité de la distribution d'eau potable aux usagers notamment par un fort engagement des travaux de renouvellement de patrimoine. En 2023, 11 ouvrages (réservoir, pompe, surpresseur, etc.) ont été renouvelés.


5 500 000 €
pour rénover le réseau
d'eau potable
en 2023

Au total,
313 534 habitants sont desservis
par un **réseau de 755 km** de long.

PROTÉGER ET ENTREtenir LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT



en 2023
le réseau d'eaux pluviales
parcourt plus de
868 km
sur le territoire.

zoom sur...

L'AGGLO COMPÉTENTE EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT

L'agglomération exerce cette compétence depuis janvier 2020. À ce titre, elle entretient les réseaux et les ouvrages d'assainissement des eaux usées et pluviales. Elle définit aussi les investissements nécessaires à la réhabilitation ou aux nouveaux besoins.

Plusieurs modes de gestion sont en vigueur : délégations de service public à SUEZ (12 communes) et VEOLIA (3 communes), régies avec des marchés de prestations (7 communes) ou régie directe (5 communes). Les compétences Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et Assainissement Non Collectif (ANC) sont déléguées aux syndicats de rivières (SIAVB, SYORP, SIAHVY, SMBVB).

Le Schéma Directeur d'Assainissement Communautaire (SDA)

L'agglomération a lancé en 2020 son Schéma Directeur d'Assainissement Communautaire dont les objectifs sont de dresser un état des lieux du réseau avant de définir les investissements à prévoir pour les 10 années à venir. Après la finalisation du diagnostic en 2023, une modélisation hydraulique est en cours et le cahier des charges de la modélisation de ruissellement est finalisé. Le programme des travaux va pouvoir commencer en 2024.

Création de réseaux d'assainissement à Massy

Ces travaux interviennent suite au dévoiement des réseaux préalable à l'implantation de la ligne 18 du Grand Paris Express. En 2023, un collecteur a été créé avenue de l'Europe et une rampe d'accès a vu le jour au niveau du bassin des Tuileries. Des travaux de dévoiement d'un collecteur des eaux usées sur 370 mètres ont également eu lieu rue Paul Painlevé.

Développer le réseau d'assainissement

- **Création d'une station anti-crue en bordure de l'Orge à Épinay-sur-Orge** : Elle permettra de faciliter l'évacuation du réseau d'eaux pluviales dans la rivière et d'éviter les inondations. En 2023, les travaux de création ont été finalisés.
- **Requalification du réseau d'eaux pluviales à Linas** : Dans le cadre de l'opération de requalification de l'avenue Georges Boillot à Linas, il s'avérait nécessaire de mettre en place un bassin de rétention pour la gestion des eaux pluviales (1 000 m³). En 2023, le projet a été finalisé. En parallèle, l'agglomération a réalisé des études de faisabilités de projet afin de requalifier la rue Guillerville et son réseau. Le projet consiste à réguler et dépolluer les eaux pluviales qui proviennent du bassin versant du coteau avant leur rejet dans la Salmouille.
- **Raccordement du quartier de la Ronce à Marcoussis** : Le projet consiste en la réalisation d'une extension de réseau d'eaux usées sur 800 m pour supprimer une poche importante d'assainissements non collectifs et pour assurer la desserte d'un futur projet immobilier d'importance sur la zone. En 2023, la première tranche de travaux a débuté.
- **Étude et préparation des travaux de réparation de la paroi du bassin Lavoisier à Igny**. Des travaux de mise en conformité rue Jean Jaurès et de réhabilitation rue Pierre Curie ont eu lieu.
- **Création d'un réseau d'eaux usées sur le Chemin Latéral à Longjumeau** : Les travaux ont consisté en la création d'un réseau et branchements d'assainissement d'eaux usées séparés du réseau eaux pluviales. Création en tranchée ouverte d'un nouveau réseau pour les eaux usées sur 167 m.
- **À Saclay, études et diagnostics** sur les réseaux des eaux usées rue Renan et rue Ampère et **réhabilitation** par gainage des collecteurs des eaux usées rue Montaigne et rue du Moulin à Vent.
- **Réhabilitation des réseaux** sur les communes de Champlan (rue de la Gare et rue Jean Jaurès), de Longjumeau (rue de la Gare), de Massy (rue Jean Zay, rue Salvador Allende, avenue Raymond Aron, rue Georges Mandel et rue Thomas Mazarik), de Montlhéry (rue de Sablons, rue Paul Fort), des Ulis (le long de la RD35), de Vauhallan (Rue des Grands Pré), de Villejust (rue de la Mairie), de Villiers-le-Bâcle (route de Gif) et de Wissous (rue Pelletier, rue Lemercier, rue Amiral Mouchez).
- **Refonte du marché d'entretien** du bassin de Villemilan à Wissous.
- **Renouvellement de deux contrats de délégation de service public** des communes de Gif-sur-Yvette et de Verrières-le-Buisson.



politique de la ville et action sociale



La solidarité entre les communes et entre les individus est l'une des valeurs sociales portée par l'agglomération. Elle se traduit par une politique de cohésion territoriale, s'appuyant sur la politique de la ville, l'action sociale, la santé et une offre culturelle et sportive accessible à tous. Réduire les inégalités sociales et territoriales, accompagner les populations fragiles, assurer un maillage équilibré de l'offre de santé, tout comme réunir les habitants autour de rendez-vous fédérateurs, permet de créer du lien et de rassembler autour de valeurs partagées.



RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

Favoriser l'accès à l'éducation, l'emploi, au logement ou encore au droit, améliorer le cadre de vie, c'est permettre à chaque habitant de profiter du formidable potentiel qu'offre le territoire.



Programmation annuelle politique de la ville

L'agglomération a signé en 2023 deux contrats de ville qui constituent le cadre de référence de la politique de la ville et des politiques menées en faveur de quatre quartiers prioritaires du territoire (à Massy, Longjumeau et Les Ulis). Chaque année, l'agglomération élabore un programme d'actions à travers un appel à projets en partenariat avec l'État, le Département, la Caisse d'allocations familiales (CAF), et les communes, à destination des acteurs associatifs. Les projets financés visent à répondre aux difficultés que rencontrent les 14 382 habitants des quartiers prioritaires, en matière d'emploi, d'insertion, d'accès à la santé, aux droits, au numérique, à la culture ou à la pratique sportive.

en 2023
15 614
personnes se sont
tournées vers la MJD
pour obtenir des conseils

zoom sur... LA MAISON DE JUSTICE ET DE DROIT

Située aux Ulis la Maison de Justice et de Droit (MJD) garantit aux citoyens un accès gratuit au droit. En 2023, 15 614 personnes se sont tournées vers la MJD pour obtenir des informations, des conseils ou des renseignements dans une diversité de domaine du droit (travail, famille, étrangers, consommation, logement). 3 602 rendez-vous ont été assurés au titre des permanences juridiques offrant un service professionnel, gratuit et confidentiel.

Le projet Démos

Initié et coordonné par la Philharmonie de Paris et porté par l'Opéra de Massy sur le territoire essonnien, Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de sensibilisation musicale centré sur la pratique en orchestre. Il propose un apprentissage de la musique classique aux enfants issus des quartiers prioritaires. En 2023, 82 enfants de Chilly-Mazarin, Longjumeau, Massy et Les Ulis ont bénéficié de 300 ateliers instruments, danse et chant.

Orchestre Démos



Animation des conseils citoyens

Depuis 2014, les conseils citoyens dans les quartiers prioritaires permettent à l'ensemble des habitants et des acteurs de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville. Cette instance autonome dispose d'une enveloppe financière « Fonds de Participation des Conseils Citoyens » (FPCC) équivalent à 1€ par habitant en QPV, ce qui permet de mettre en œuvre des projets à l'échelle locale.

Lutter contre la fracture numérique

Afin de lutter contre la fracture numérique qui touche des familles et contribuer au retraitement des déchets électriques, l'agglomération et l'association Ecodair ont organisé en 2023, plusieurs ventes d'ordinateurs reconditionnés au sein des quartiers prioritaires et ont financé des bons d'achats de 100€. Ces bons d'achat sont attribués par les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les services sociaux des communes.

La convention de renouvellement urbain La Rocade / Bel-Air de Longjumeau

La convention pluriannuelle définissant les déclinaisons budgétaire, technique et gouvernance a été finalisée et signée en décembre 2022. En 2023, le projet est entré en phase opérationnelle. L'agglomération est maître d'ouvrage des travaux des espaces publics ainsi que de 2 équipements publics dédiés à l'emploi et à la formation.

Le contrat local de Santé Jeunes et étudiants (CLS)

Le 8 mars 2023, l'agglomération, l'État, l'Agence Régionale de Santé, le Département, la CPAM et l'Université Paris-Saclay ont signé le Contrat local de santé « jeunes et étudiants » pour la période 2023-2026. L'objectif est de renforcer la prise en charge du soutien psychologique, de développer la prévention et la promotion de la santé par l'activité physique et sportive, de prévenir les addictions et les troubles du comportement alimentaire et de faciliter le recours aux soins. De nombreuses actions ont déjà été mises en place telles que la création de la maison sport-santé Paris-Saclay, des permanences psychologiques, l'appel à des volontaires en promotion de la santé entre pairs, ou le lancement d'une coopérative d'acteurs à destination des étudiants précaires.



signature du CLS Jeunes et étudiants le 8 mars 2023

RÉPONDRE AU BESOIN DE LOGEMENTS

La Communauté d'agglomération est garante d'une urbanisation maîtrisée et d'une répartition équilibrée des constructions de nouveaux logements. C'est ainsi qu'elle accompagne le développement du territoire et répond aux besoins des habitants. Elle doit aussi être en mesure d'offrir un habitat adapté à chacun.



Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

L'agglomération est en charge de l'aménagement, l'entretien et la gestion de 8 aires d'accueil des gens du voyage : 7 aires d'accueil permanentes à Chilly-Mazarin, Marcoussis, Verrières-le-Buisson, Saulx-les Chartreux, Les Ulis, La Ville du Bois, Villebon-sur-Yvette et une aire d'accueil de moyen passage (50 emplacements) à Massy. Ses obligations en la matière sont définies par le schéma départemental des gens du voyage (2019-2024).



/// Logements sociaux
à Gometz-le-Châtel //

Faciliter la construction de logements sociaux

Pour aider à la construction de logements sociaux, l'agglomération a mis en place un dispositif de garantie d'emprunt au bénéfice des bailleurs sociaux. La garantie a été accordée pour la construction de 684 logements en 2023.

Opération d'amélioration de l'habitat 2 (OPAH 2 / 2020-2025)

La continuité et la pérennisation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025 a été décidée par l'agglomération avec l'appui de l'État. L'objectif est de contribuer à la rénovation de 3371 logements en 6 ans. L'agglomération apporte son soutien par le biais de son prestataire SOLIHA qui accompagne les propriétaires bailleurs ou occupants modestes et aide les copropriétés dans leurs démarches, et par le versement direct de subvention pour la réalisation de travaux. En 2023, 1856 logements ont déjà bénéficié d'opérations d'amélioration de l'habitat, ce qui laisse présager une atteinte voire un dépassement des objectifs.



INFORMER, PRÉVENIR, SENSIBILISER



Favoriser le vivre ensemble passe aussi par l'information et la prévention.



La Semaine d'information sur la santé mentale

La Semaine d'information sur la santé mentale s'est déroulée du 12 au 21 octobre 2023 sur la thématique « à tous les âges de la vie ma santé mentale est un droit ». Lien intergénérationnel, droits des patients en santé mentale, respect des droits pour les étudiants, santé mentale et petite enfance (musique et bébé), consentement, inclusion... 300 personnes ont participé à la trentaine d'animations organisées sur le territoire.

Plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

En 2023, l'agglomération a élaboré, en interne, son plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, en partenariat avec la Maison des femmes du Groupe Hospitalier Nord Essonne (GHNE) et l'Université Paris-Saclay. Des permanences juridiques ont été mises en place dès la fin de l'année par l'agglomération afin d'accompagner les étudiantes victimes de violences sexistes et sexuelles.



Prévention spécialisée

Le Conseil départemental de l'Essonne a délégué aux établissements publics de coopération culturelle la mise en œuvre des dispositifs de prévention spécialisée. Sur le territoire de l'agglomération, 12 communes mettent en œuvre des actions de prévention dans ce cadre : Champlan, Chilly-Mazarin, Épinay-sur-Orge, Igny, La Ville du Bois, Les Ulis, Longjumeau, Marcoussis, Orsay, Verrières-le-Buisson et Villebon-sur-Yvette. Une nouvelle convention triennale devrait être signée en 2024.

////// Forum d'accueil des étudiants à l'Université Paris-Saclay (septembre) ////



culture, tourisme et sport



L'agglomération gère un réseau de 25 équipements intercommunaux ainsi qu'un centre aquatique. Elle organise tout au long de l'année, des animations, ateliers, concerts, spectacles qui participent à l'attractivité et au rayonnement du territoire.



DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

zoom sur...

DESTINATION PARIS-SACLAY

L'Office de Tourisme Paris-Saclay est avant tout la vitrine du territoire. Il est en charge de la promotion touristique des 27 communes de l'agglomération Paris-Saclay. À travers ses différentes missions, il contribue à l'attractivité et au rayonnement de la destination à l'échelle régionale, nationale et à l'internationale. Il accompagne également les entreprises dans leurs recherches de lieux de congrès, d'hébergements et d'activités pour les visiteurs étrangers. En 2023, Destination Paris-Saclay a organisé plus de 80 visites pour les groupes et les individuels (musées, randonnées, sites scientifiques, dégustations...). Destination Paris-Saclay a également été présent à de nombreux événements grand public (fêtes des associations, accueil des nouveaux giffois, fan zone Marcoussis, festival d'accueil des étudiants...).

Création de 3 nouvelles cartes de randonnées

En 2023, Destination Paris-Saclay a réalisé trois nouvelles cartes de randonnées du territoire balisées par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre. Elles permettent ainsi de découvrir le patrimoine de nos communes : entre plateau et vallée à Gif-sur-Yvette, le grand Tour de Villebon et les rigoles du plateau.

/// Randonnée entre plateau et vallée à Gif-sur-Yvette ///



FÉDÉRER UN RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Réseau des conservatoires de musique, danse et arts plastiques

L'agglomération assure la gestion de 9 conservatoires communautaires ouverts à tous les habitants du territoire. Chaque conservatoire propose des enseignements spécifiques et contribue à offrir un large éventail d'activités au public (plus de 70 disciplines en musique, danse, théâtre et arts-plastiques). Ce sont 4 600 élèves qui étaient inscrits au sein du réseau à la rentrée 2023.

Une riche saison culturelle se déroule tout au long de l'année, des concerts, rencontres, auditions de classes ainsi que des projets du réseau regroupant des élèves de tous les conservatoires, tels que Vents d'Automne, le Symphonique Paris-Saclay, les rencontres de percussions, de guitares, de musiques actuelles, ou les croisées danse.

Classes à horaires aménagés

L'agglomération, en partenariat avec l'Éducation Nationale, propose des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM), Danse (CHAD) ou Découverte (CHADEC) aux élèves entre la 6^e et la 3^e. Ces classes offrent la possibilité de suivre un enseignement artistique approfondi sur le temps scolaire. 120 élèves ont bénéficié de ce dispositif à la rentrée 2022/2023.



Réseau des médiathèques

Avec le transfert de la médiathèque de Ballainvilliers au 1^{er} janvier 2023, l'agglomération gère désormais un réseau de 16 établissements dans 11 communes. Elle propose ainsi à ses usagers une inscription gratuite, une carte unique et un catalogue commun, avec un accès pour tous aux contenus culturels, des lieux de sociabilité et d'échanges et diverses actions culturelles (cafés littéraires, lectures pour enfants, initiations au numérique, développement de la culture scientifique...). Les médiathèques comptabilisent environ 30 000 abonnés en 2023 et ont assuré 806 529 prêts de documents. Plus de 175 000 documents ont circulé en 2023 sur le réseau grâce à la navette. Des chiffres en hausse constante depuis le début du service en 2019. Le portail web permet aux abonnés de découvrir les collections physiques, de vérifier leur disponibilité et de les réserver en ligne. Il permet également d'accéder à distance aux ressources numériques (24h/7j). L'habillage et la structure du portail web ont été revus en 2023 pour offrir une meilleure ergonomie et plus de contenu.

ANIMER LE TERRITOIRE



Facteur d'attractivité, l'offre culturelle a vocation à être accessible au plus grand nombre d'habitants. L'objectif est aussi de proposer des activités et des événements qui nous rassemblent, qui portent des valeurs communes et font rayonner le territoire.

Prix du livre scientifique

Organisé avec l'association S[cube], ce Prix est l'occasion de faire découvrir des ouvrages de médiation scientifique à destination des adultes et du jeune public, et d'en assurer la médiation tout au long de l'année. Organisé sur le cycle scolaire 2022-2023, la 10^e édition s'est clôturée par une journée festive au Théâtre de la Passerelle à Palaiseau, avec une remise des prix, des ateliers, un spectacle et une table ronde. 200 personnes ont participé à cette journée et ce sont près de 1000 votes qui ont permis de départager les lauréats.



Mois du film documentaire

Le Mois du film documentaire s'est déroulé du 16 au 23 novembre. Plus de 200 personnes se sont déplacées pour découvrir des films rares et originaux venus de différents pays, et échanger avec les réalisateurs et des spécialistes des sujets présentés. Des ateliers proposés dans les médiathèques ont permis de prolonger les thématiques des films.

Fête de la Science

Dans le cadre de la Fête de la Science, qui s'est déroulée durant tout le mois d'octobre, près de 50 événements scientifiques ont eu lieu dans les médiathèques et communes du territoire : ateliers, spectacles, conférences, projections, expériences... L'agglomération a également soutenu 4 projets portés par les communes dans le cadre de son appel à projet.

« Encore les beaux jours »

Le festival des arts de la rue « Encore les beaux jours » est organisé en collaboration avec l'association Animakt. Il s'est tenu du 11 au 17 septembre 2023 avec un temps fort le week-end des journées du patrimoine dans 25 communes. Cet événement fut l'occasion, pour plus de 4000 spectateurs de découvrir des spectacles et des sites insolites.





//// Festival jeune public ////

Les Nuits de la lecture

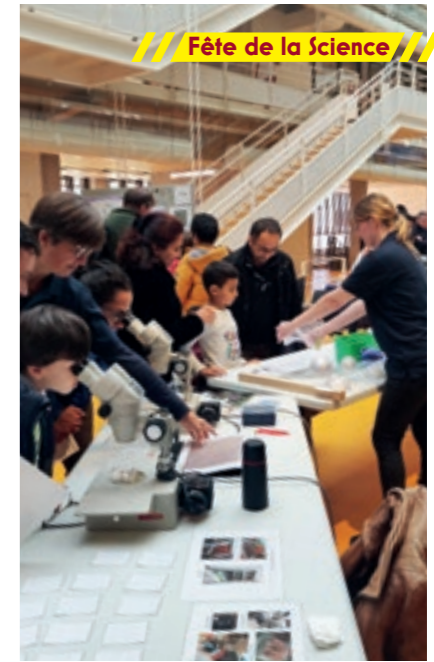
En 2023, 9 médiathèques ont participé à cette manifestation. Le public a répondu présent lors des animations proposées : lectures, spectacles de contes, escape game, avec une mention toute particulière pour la soirée Harry Potter à Orsay.

Concerts du Nouvel An

Les concerts du Nouvel an ont lieu le 1^{er} janvier. L'édition 2023 portait sur le thème des musiques de l'Est. Salles combles pour les 3 concerts proposés par l'Orchestre de l'Opéra de Massy, au Théâtre de Longjumeau, à l'Opéra de Massy et au Centre culturel Jacques Brel de Villebon-sur-Yvette.

Festival jeune public « Différence & vous »

La quatrième édition du festival jeune public sur la thématique de la différence s'est déroulée dans 7 communes, au cours des mois d'avril et mai 2023. Au programme, plus de 45 animations qui ont permis d'accueillir plus de 1 000 participants. L'événement a touché un large public et rencontré un vif succès, faisant l'unanimité dans le secteur de la petite enfance, où la demande des familles et des assistantes maternelles sur cette thématique est importante.



//// Fête de la Science ////



//// Concerts du Nouvel An ////

Partir en livre

S'inscrivant dans la manifestation nationale « Partir en livre », les médiathèques ont proposé une programmation estivale sur le thème de la liberté, visant à rapprocher le jeune public et les familles de la lecture. Spectacles, ateliers, lectures et rencontres se sont succédés tout l'été dans et hors des murs. Au total, 35 animations ont permis de toucher plus de 600 personnes.

Festival VO-VF

En partenariat avec le Festival VO-VF, le réseau des médiathèques propose des actions en amont du festival, destinées à promouvoir la traduction sous toutes ses formes. Ces actions ont pour objectif de faire rayonner le festival sur l'ensemble du territoire. Cette année, les médiathèques de Gif-sur-Yvette et d'Orsay ont proposé des rencontres, la dernière semaine de septembre, avec des traducteurs et des auteurs. Chaque événement a attiré plus de 60 personnes.

SOUTENIR LES PRATIQUES SPORTIVES

L'agglomération assure la gestion du centre aquatique « La Vague », équipement intercommunal implanté dans le quartier Camille Claudel à Palaiseau. Cet équipement est géré par la société EQUALIA via un contrat de délégation de service public. Le territoire est aussi labellisé « Terre de jeu », une occasion de valoriser nos équipements sportifs, nos associations ainsi que nos futurs champions.

Fan zone pour la Coupe du monde de rugby

Avec l'ambition d'animer le territoire, l'agglomération, en partenariat avec le Département de l'Essonne et la ville de Marcoussis, a organisé une fan zone au Centre National de Rugby le 8 septembre 2023. Les 1 400 supporters ont pu profiter de nombreuses animations (combat de sumo, basket-fauteuil, initiation au hakka...) en tout genre avant le début du match diffusé sur écran géant.



Tournoi inter-jeunesse de rugby à 5

Dans le cadre de l'accueil de la Coupe du monde de Rugby en octobre, l'agglomération, en partenariat avec les services jeunesse du territoire, a organisé un tournoi de rugby pour les 11-17 ans, le 13 mai 2023. L'occasion de faire découvrir aux jeunes le plaisir du jeu, le monde du rugby et de jouer sur l'un des mythiques terrains du Centre National de Rugby de Marcoussis. Au programme : 20 matchs, 8 équipes et 7 communes représentées.

Les Olympiades Paris-Saclay

Labellisée Terre de Jeux, dans le cadre des JO Paris 2024, l'agglomération s'inscrit et soutient les valeurs olympiques : partager les émotions véhiculées par le sport, promouvoir les bienfaits du sport au quotidien et rassembler tous les publics autour des Jeux olympiques et paralympiques. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé un grand week-end sportif, le 10 et 11 juin 2023. Plus d'une dizaine de sports et activités sportives étaient proposées aux participants (tyrolienne, mur d'escalade, tennis de table, golf, escrime, badminton, volley-ball, tennis...). Le dimanche matin, l'agglomération lançait la 8^e édition du Tour Paris-Saclay. En VTT, les participants ont découvert des lieux phares du territoire (Abbaye de Vauhallan, Rigole de Saint-Aubin ou viaduc des Fauvettes) à travers deux circuits de 25 et 45 km.



Centre aquatique La Vague

Le centre aquatique intercommunal « La Vague » est géré par EQUALIA dans le cadre d'une délégation de service public. Après plusieurs années marquées par la crise sanitaire, le centre retrouve sa vitesse de croisière avec 250 000 entrées (grand public, groupes scolaires et associations inclus) recensées en 2023. Cette année encore, de nouvelles activités ont été proposées par les équipes du centre afin de répondre aux envies de chacun.



mutualisation des services



L'agglomération dans un souci d'efficience de l'action publique propose une offre de services aux communes membres. Un dispositif développé au service de la solidarité entre les communes et l'agglomération. C'est également une réponse pragmatique aux contraintes budgétaires des collectivités en favorisant les économies d'échelle.



DÉVELOPPER LA MUTUALISATION

L'offre de services communs aux communes se fait sur la base de l'adhésion. L'objectif est de permettre aux communes d'optimiser leurs moyens au service de la solidarité territoriale.

24 communes

ont bénéficié d'un ou plusieurs services communs représentant une

aide totale de l'agglomération de

€ 126 K €

Instruction des autorisations d'urbanisme

Une équipe de 4 agents instruit les autorisations d'urbanisme pour 9 communes : Ballainvilliers, Gometz-le-Châtel, Igny, Monthéry, Nozay, Saint-Aubin, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle et Wissous. Le service a instruit 863 dossiers en 2023. Il a également développé une prestation d'assistance d'instruction pour les communes qui rencontrent des difficultés temporaires de ressources humaines. Cette prestation est limitée à 6 mois durant lesquelles la commune peut solliciter l'agglomération pour l'instruction d'une partie de ses autorisations d'urbanisme. En 2023, les villes d'Orsay, Longjumeau et Palaiseau ont bénéficié de cette aide.



Santé au travail et prévention des risques professionnels

Ce service est composé de 3 conseillers en prévention des risques professionnels (un agent spécialisé en psychologie du travail, un médecin du travail et une assistante administrative). Le service assiste et oriente les communes dans la définition et l'exécution de leur politique de prévention.

Ingénierie technique

Ce service est composé de 5 agents aux compétences variées : ingénieurs, économiste de flux, architecte, urbaniste... Cette équipe a pour objectif d'assister les communes sur leurs projets techniques de construction, réhabilitation ou rénovation.

Finances volet fiscalité

Un observatoire fiscal qui prend la forme d'un logiciel regroupant des informations relatives aux taxes des ménages ainsi que des composantes de la fiscalité économique permet aux communes de procéder à des analyses cartographiées, de croiser des fichiers d'impositions ou encore de croiser leurs données avec celles de l'agglomération.

Archives Commande publique et conseil juridique

En cours de développement, ce service a pour but d'intervenir auprès des communes adhérentes en leur fournissant un accompagnement dans l'harmonisation des pratiques en matière d'archivage. En 2023, Marcoussis, Villiers-le-Bâcle et Wissous ont bénéficié de visites de diagnostic afin de définir des actions nécessaires pour une bonne gestion. 11 autres communes ont manifesté leur intérêt pour ce service. D'un autre côté l'agglomération a développé un partenariat avec les communes de Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Les Ulis, Marcoussis, Orsay, Villebon-sur-Yvette et Wissous, permettant aux archivistes de travailler ensemble et de mettre en place un réseau d'échanges de bonnes pratiques.

Ce service composé de 4 juristes propose aux communes une aide au lancement et au suivi de procédures de marchés publics. Il est ponctuellement sollicité sur des sujets juridiques dans différents secteurs du droit des collectivités territoriales.

Système d'informations

La direction prend en charge les systèmes d'information de 9 communes (Igny, Bures-sur-Yvette, La Ville du Bois, Villiers-le-Bâcle, Saint-Aubin, Ballainvilliers, Nozay, Villejust, Saclay) avec des serveurs mutualisés en datacenter, effectue la gestion des parcs informatique, gère les logiciels et la cybersécurité ; 19 communes utilisent le marché des systèmes d'impression ; 23 communes utilisent le marché d'externalisation du RGPD ; 5 communes utilisent le système de téléphonie fixe.

services fonctionnels



**Les services fonctionnels
accompagnent les services
opérationnels dans leurs missions de
service public. Ressources humaines,
finances, communication, juridique,
etc., autant de missions au service
d'actions publiques efficaces et
d'une collectivité saine.**



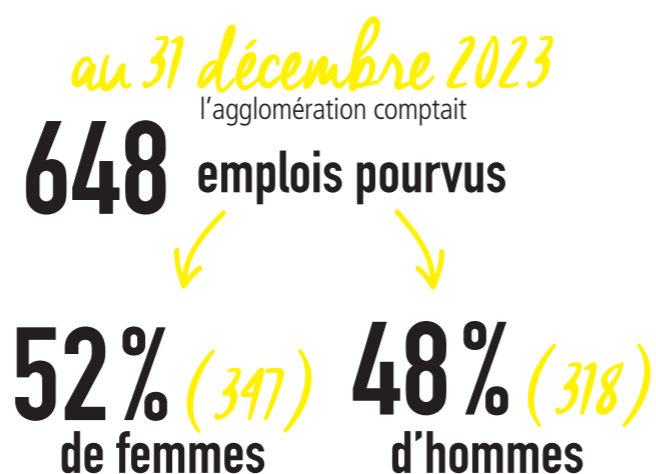
RESSOURCES HUMAINES

Dématérialisation des recrutements

Depuis 2023, l'ensemble des recrutements se fait en ligne. L'agglomération a mis en place un outil de gestion dématérialisée des recrutements (plateforme Damaas). Ainsi, l'ensemble des dossiers et documents sont regroupés dans une base unique et centralisée, accessible facilement. Ce changement c'est accompagné d'un dispositif de formation qui se poursuivra en 2024. En 2023, 254 agents ont été recrutés via ce dispositif.

Mise en place de la grille d'entretien professionnel

Afin de guider au mieux les chefs de services lors des 700 entretiens annuels, la direction des ressources humaines a revu l'ensemble de la grille d'évaluation en 2023. Nouveaux critères, formation des agents concernés, tout a été fait pour fluidifier le processus et permettre à chaque agent d'avoir une meilleure rétrospective de l'année passée et définir plus précisément ses objectifs de l'année à venir.



AFFAIRES JURIDIQUES, ASSEMBLÉES, COMMANDE PUBLIQUE

Publication des actes

Depuis le 1^{er} juillet 2022, tous les actes de l'agglomération sont mis en ligne sur le portail de publication des actes Webdelib+ (accessible depuis le site internet de l'agglomération). Cela concerne les délibérations du Conseil et du Bureau communautaire et leurs annexes, les arrêtés et les décisions du Président ainsi que les conventions. Les actes sont également télétransmis en sous-préfecture pour le contrôle de la légalité et les conseillers communautaires reçoivent les dossiers des instances de manière dématérialisée.

Acquisition d'un logiciel de rédaction des marchés publics

L'agglomération a fait l'acquisition du logiciel d'aide à la rédaction des marchés publics, MARCO. Cet outil permet de sécuriser et d'uniformiser la rédaction des pièces administratives des marchés publics. 23 marchés ont été rédigés en 2023 via le logiciel (13 pour l'agglomération et 10 pour les communes membres du service commun).

Nomenclature interne des achats publics

Une nomenclature interne des achats de l'agglomération a été instaurée depuis juin 2023. Elle permet de déterminer les montants annuels des commandes de fournitures et de service de l'agglomération. Ces données sont utilisées pour optimiser les procédures de commande publique et réaliser des économies d'échelle.

Conseil et Bureau communautaires

Le Conseil et le Bureau communautaires sont chargés d'administrer les affaires de l'agglomération. Ils se réunissent régulièrement afin de délibérer sur les nombreux sujets qui concernent le territoire. 13 instances se sont réunies en 2023 et 303 délibérations adoptées.

Dématérialisation des marchés publics

Cette solution permet de faciliter les échanges avec les entreprises candidates aux marchés publics tout en permettant de garantir la sécurité juridique des procédures de passation des marchés publics. 58 procédures de marchés publics et 1 procédure de délégation de service public ont été publiées en 2023 sur la plateforme Achatspublics.com.

L'environnement au cœur des marchés publics

Depuis 2023, tous les marchés lancés par l'agglomération comprennent un critère environnemental de jugement des offres pondéré à 10%. Un groupe de travail lancé cette année entre les directions de la transition écologique et des affaires juridiques, a permis d'amorcer :

- l'élaboration d'une cartographie des marchés publics (déterminer les matières et montants pertinents pour renforcer les obligations en matière environnementale),
- la rédaction de clauses environnementales type,
- la mise en place d'un accompagnement par la direction de la transition écologique.

Ces actions se poursuivront en 2024, notamment par l'élaboration d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), afin de déterminer et mettre en œuvre les objectifs à caractère sociaux et environnementaux dans la politique d'achat public de l'agglomération.

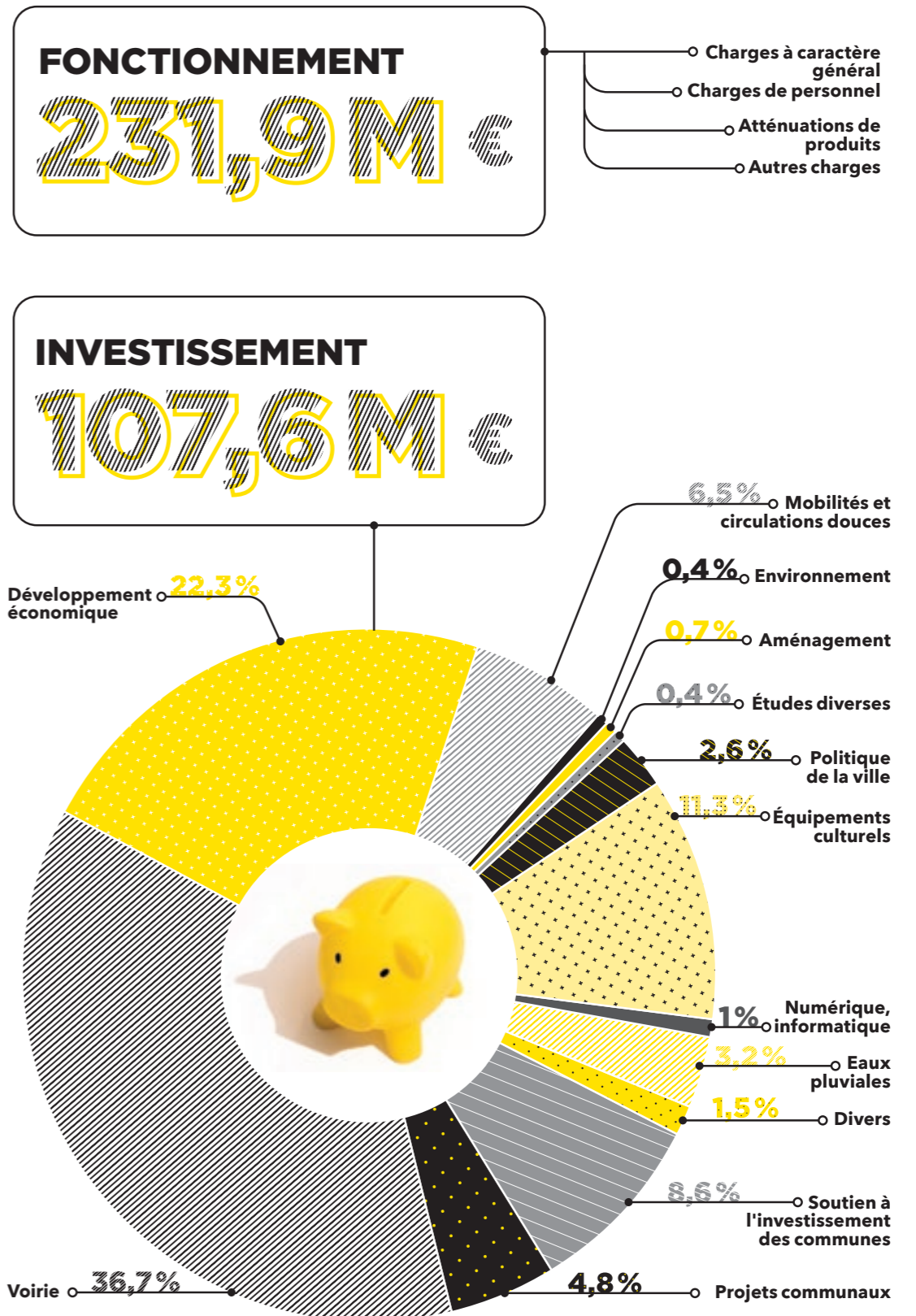
FINANCES

BUDGET 2023
339,4 M €

Le budget primitif

Le budget primitif 2023 de l'agglomération Paris-Saclay s'élève à 339 millions d'euros. 82M€ sont dédiés à l'investissement (dans les domaines du développement économique, de la mobilité et des circulations douces, de la voirie, mais aussi pour le soutien aux projets communaux ou encore la culture). Le maintien d'investissements forts est possible grâce à une bonne maîtrise de la section de fonctionnement qui permet de dégager un autofinancement de plus de 18M€, et grâce à la future reprise du résultat 2022.

Sur les 232M€ de recettes réelles de fonctionnement, 72% soit 167M€ proviennent de la fiscalité. Pour autant, une certaine incertitude plane sur la pérennité des montants, avec les réformes fiscales en cours (réforme sur la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises - CVAE- remplacée par une fraction de la TVA).



SYSTÈMES D'INFORMATION

Mise en place d'un Plan de Reprise d'Activité

En 2023, l'agglomération a construit son PRA. L'objectif : déterminer un ensemble de procédures, sous forme d'un plan d'actions structuré et documenté, afin d'anticiper les risques et limiter les impacts d'une crise informatique sur l'activité de la structure. 11 fiches réflexes ont été créées dans le cadre de cette procédure.

Audit permanent de nos sites internet

La solution Security Rating acquise en juin 2023 permet d'évaluer, piloter et améliorer la performance des sites internet de l'agglomération. Identification des actifs, sécurité des accès, des données, du réseau, des applications et des opérations... Grâce à une analyse automatisée, l'outil permet de comparer les sites à ses homologues et fournit des recommandations qui permettent aux équipes de l'agglomération de corriger les vulnérabilités.

Renforcer sa cybersécurité

Élever le niveau de sécurité de systèmes d'information est devenu un enjeu capital pour l'agglomération depuis plusieurs années. En 2023, elle s'est faite accompagnée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), dans le cadre du plan France Relance, afin d'élever son niveau de sécurité via la mise en œuvre de parcours de sécurisation.

Mise en place de l'outil Interstis

Cette année, l'ensemble des services de l'agglomération ont adopté un outil collaboratif made in France : Interstis. Pensé pour les collectivités locales et les administrations, il permet aux agents de travailler en équipe et à distance grâce à des outils comme la visioconférence, la discussion instantanée, le partage de documents, la gestion de projets et l'agenda partagé.

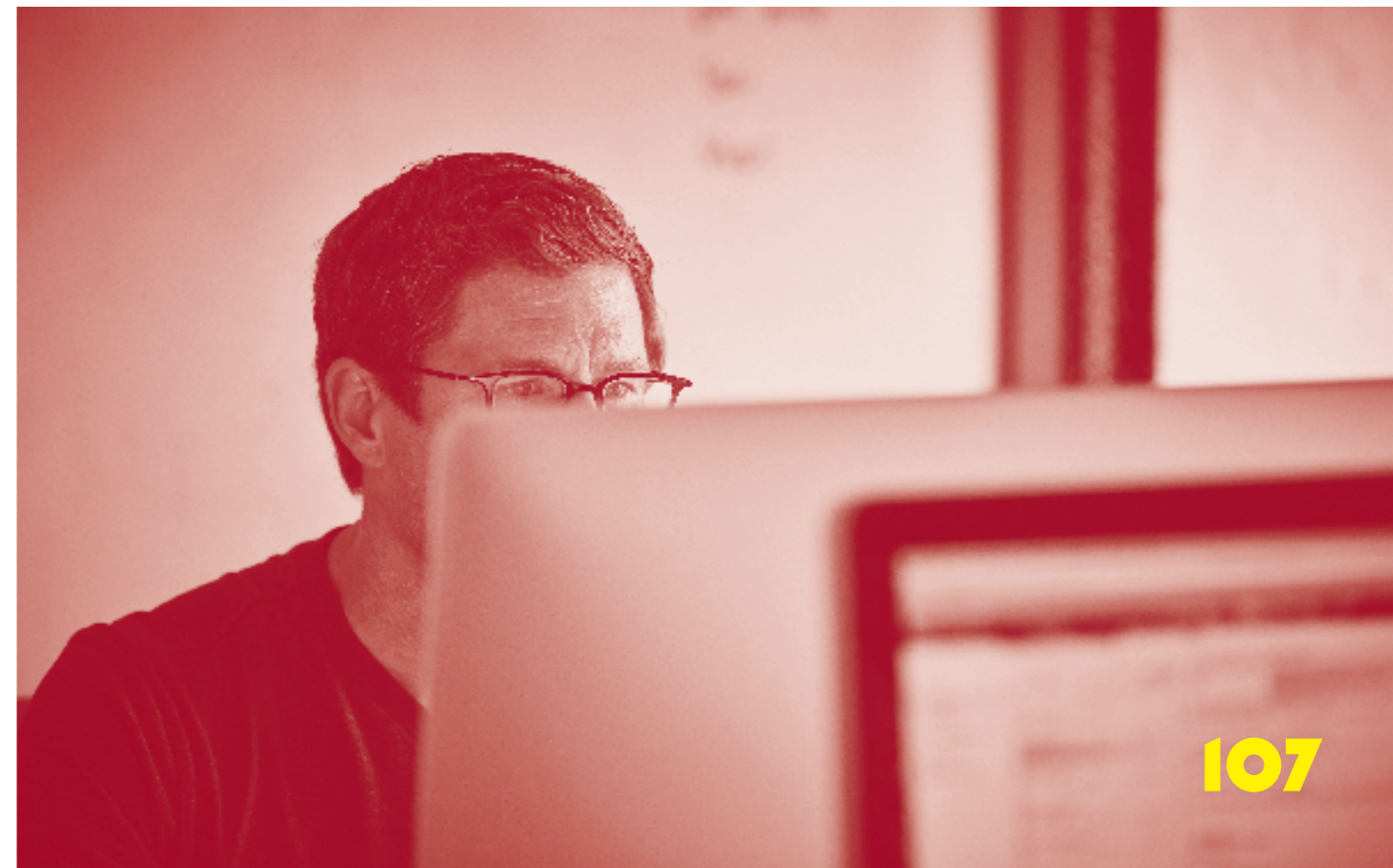


2 768 
demandes d'intervention
siège, équipements
et service commun *en 2023*

1 900
boîtes courriels

12
agents
1 directeur
1 directeur adjoint
1 responsable du support
2 ingénieurs infrastructure
7 techniciens

90
serveurs virtuels



COMMUNICATION

Magazine spécial bilan mi-mandat

En 2023, l'agglomération a réalisé un magazine accompagné d'un dossier spécial bilan mi-mandat. Ville par ville, les actions effectuées entre 2020 et 2023 ont été recensées et rédigées dans **27 dossiers différents**. L'objectif : rendre compte du travail engagé par les élus depuis 3 ans à l'échelle de chaque commune de l'agglomération. Le magazine de l'agglomération c'est aussi **3 magazines** en 2023, diffusés à **152 000 exemplaires**.

Coordination d'événements de proximité avec les habitants

- Présence de l'agglomération dans 6 villes du territoire pour leur forum des associations.
- En 2023, l'agglomération aura couvert et organisé plus d'une soixantaine d'événements sur l'ensemble du territoire.
- Distribution de flyers et échanges d'informations sur les transports dans les gares de Massy-Palaiseau et du Guichet pour la semaine de la mobilité.



Réseaux Sociaux



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

Document réalisé en interne / Direction de la communication
Coordination / rédaction : Julia DUMOULIN / Isabelle LEYDIER
Conception graphique : Marie MARTY

Crédits photos : 7^e ACT Production, AgroParisTech, Alain Béguerie, Alexis Harnichard, Animakt, Ava Du Parc, Brice Caharel, Communauté d'agglomération Paris-Saclay, Destination Paris-Saclay, Getty Images, Jardin de Limon, Jean-Michel Molina, Laurent Guichardon, Loïc Nys, MEDEF, Menestrel Productions, Terre & Cité.



21 rue Jean ROSTAND - 91898 ORSAY CEDEX
01 63 35 60 60
www.paris-saclay.com